

Vallée d'Outaouais et région de Montréal — Vents variables, légers à modérés, beau et un peu plus chaud.

Région de Québec et Gaspésie — Vents variables, légers à modérés, beau et un peu plus chaud.

LES SUBVENTIONS aux CHEMINS de FER

Elles se monteront à \$3,462,472.
De l'espoir pour le capitaine
Bernier. Le bill de la Bell
adopté en seconde
lecture.

(De notre correspondant.)

Ottawa, 14. — Les premiers effets du projet de loi sur les chemins de fer ont été sentis aujourd'hui, à la Chambre, quand M. Fielding a proposé sa résolution pour un million de piastres à la Commission du port de Montréal. Il est à supposer que M. Tarte rencontrera aussi une vive opposition, sur la discussion de son budget supplémentaire, du moins sur chacun des items qui concernent l'amélioration des routes fluviales en haut de Québec.

Quand M. Fielding a proposé sa résolution, M. Brock a insisté pour savoir si ce million ne sera pas dépensé en pure perte à Montréal.

M. Tarte a répondu en disant que quand les améliorations projetées auront été faites, le St-Laurent sera la plus belle route commerciale du monde. Il est certain qu'elle est la plus directe et la plus courte entre l'Ouest Canadien et l'Europe. Il faut améliorer tous les ports canadiens et leur donner toutes les facilités possibles d'exportation. Montréal, Québec, St-Jean, Halifax, les ports des lacs n'ont pas ce qu'il faut. M. Tarte a dit que la dette de la commission du port de Montréal est de \$4,000,000, que la commission a toujours payé ses intérêts fidèlement et qu'elle a eu un surplus de \$52,952. Elle pourra rencontrer ses obligations également bien, avec ce nouveau prêt d'un million. Tout ce que construira la commission devra au préalable avoir été approuvé par le gouvernement.

M. TARTE REVELE DES SECRETS

A une question de l'honorable M. Ross pour savoir ce qu'il manquait au port d'Halifax, M. Tarte a répondu en disant qu'il espérait voir bientôt une ligne rapide entre ce port et Liverpool. On a interprété cela comme étant les intentions véritables du gouvernement. M. Tarte a encore dit qu'il avait des secrets au cours de ses remarques. Il a révélé l'intention du gouvernement d'abolir le "tout de rôle" dans le corps des pilotes de Montréal, et il a annoncé que les pilotes de la Baie de St-Jean ont été équipés, que le port de Montréal sera équipé, que la route canadienne que par voie de Portland. Au sujet du pilotage, M. Tarte a dit que ce système de "tout de rôle" est plus tolérable en Canada, que le pilote libre doit exister et que les Compagnies de navigation doivent être libres de choisir les pilotes qu'elles préfèrent. Les incompétents doivent subir le sort. Tous les accidents récents dans le fleuve sont dus à l'ignorance des pilotes. Le ministre des Travaux publics a révélé encore le fait que le ministre des Chemins de fer a préparé des plans pour l'amélioration ultérieure du port de Montréal. Ces plans n'ont pas encore été placés devant la Chambre. M. Tarte étudiera très sérieusement le projet de loi de la Baie de St-Jean. Si c'est la route la plus avantageuse, il l'améliorera (app. la gauche). Il ne faut pas oublier cependant d'ajouter le ministre, que Montréal est et restera la tête de la navigation canadienne, le port principal de distribution en Canada. Les gros navires de 18,000 et 20,000 tonnes arriveront à Québec, mais les navires de moindre tonnage viendront toujours à Montréal le plus avant possible dans les terres. C'est la loi naturelle du commerce. Le commerce d'exportation de l'Ouest ne peut être délogé de Montréal.

UNE PROPOSITION DE M. MONK

M. Monk, comme M. Brock dit qu'en effet il manque des informations techniques au sujet de la meilleure manière d'améliorer la navigation. Il devrait y avoir, comme aux Etats-Unis, une commission générale permanente pour étudier cette question. En Canada, c'est le ministre des Travaux Publics qui doit être la principale autorité. C'est lui qui possède toutes les informations et ce sujet qu'aucun autre corps en particulier. Une commission particulière à un port ne peut rien faire. M. Monk croit que Québec restera terminée de la grande navigation, mais que Montréal sera le centre principal d'amarrage. Il a demandé quel plan M. Tarte suit pour l'amélioration des ports sur la Baie Georgienne.

SUR LA BAIE GEORGIENNE

M. Tarte répond qu'il fait améliorer Port Colborne à un prix considérable. Un bris-lance de 5000 piastres sera terminé à la fin de la prochaine saison. Cet endroit est à gauche du lac Erie et Buffalo est à droite du même lac à 20 milles de distance. Entre Colborne et le canal Welland, il y a une voie de navigation artificielle. Le Grand chemin, jusqu'à Duluth, Chicago, Port Arthur, etc., est la navigation libre. Buffalo doit transporter son grain par voie ferrée et Colborne, après un transbordement, par voie d'eau jusqu'à Montréal et Québec. C'est la route la plus courte et le moyen de transport le plus économique.

Les plans arrêtés il y a 16 ans, a dit M. Tarte, pour les routes fluviales, ont été, sans hésitation, mis de côté par le gouvernement d'aujourd'hui. C'était des plans trop démodés. A l'heure actuelle, il n'y a pas l'ombre d'un port sur la Baie Georgienne. Il faut changer cela.

A propos d'un port d'hiver, le ministre des Travaux Publics a dit que le C.P.R. ne pouvait lutter à St-Jean, contre le G.T. & N.E. Ce dernier peut lancer un train de 75 wagons derrière une seule locomotive, jusqu'à ce dernier endroit, tandis que le C.P.R. peut à peine traîner des trains de 15 à 18 wagons à St-Jean. Il faut aider le Pacifique si on veut avoir ses faveurs à St-Jean port d'hiver, car il est à la connaissance personnelle de M. Tarte que le C.P.R. a reçu des offres alléchantes de Boston, pour son terminus d'hiver.

M. D. C. Fraser a appuyé la proposition de M. Monk de nommer une commission. Il serait à propos de nom-

UN DISCOURS A SENSATION

Lord Salisbury déclare que si le "Home Rule" avait été accordé à l'Irlande, l'Angleterre aurait été obligée, l'an dernier, de reconquérir l'Émeraude des mers. Il traite les Irlandais en véritables ennemis.

Le Premier Ministre anglais dit que la guerre sud-africaine a révélé la force de l'Angleterre, et que les nations savent aujourd'hui, qu'en s'attaquant à elle, elles auraient affaire à l'un des plus puissants empires de l'univers

Londres, 14.—Le marquis de Salisbury, parlant hier soir au banquet de l'association unioniste non conformiste, a dit :

"La guerre d'Afrique a montré que l'âme de l'Angleterre s'est élevée aussi haut que jamais à l'importance de la période de notre histoire. Lorsque j'étais au ministère des Affaires étrangères, j'entendais souvent dire que notre temps avait passé, que notre étoile

mer trois des meilleurs, non pas des médiocrités, mais des meilleurs hommes du pays, avec un salaire de \$25,000 à \$30,000 par année à ces fins. L'œuvre que j'ai faite de M. Tarte pour la manière dont il a abordé cette grande question du transport. Comme le Dr Sproule ne Fraser, un des hôtes du Château Frontenac, samedi dernier, avant que Québec soit meilleur port que Montréal.

M. Clarke Wallace proteste énergiquement contre cette dépense d'un million hormis que M. Tarte donne des détails exacts des travaux qu'il veut faire exécuter. Le budget supplémentaire pour cette année et l'année prochaine est de 12 millions. Plusieurs de ces millions sont gaspillés pour rien, car Québec est sans doute le port national du Canada. C'est là que le commerce doit infailliblement venir, à Québec. Les projets du gouvernement doivent s'adapter sur cette base. M. Wallace, accusé M. Tarte d'avoir paupérisé tout l'après-midi dans un tas de platitudes sur cette question.

M. Tarte a répliqué M. Wallace d'avoir placé la question sur le terrain politique.

"Si continue ainsi le sera certainement pas élu à Joliette.

Ceux qui sont allés à Québec savent ce que cela veut dire.

UNE PREDICTION DE M. TARTE

Au cours de ses remarques, M. Tarte a dit que la génération actuelle peut espérer voir une population de 12 millions d'habitants en Canada. La population augmentera, Montréal deviendra de plus en plus un centre de distribution. Il a exprimé la maxime que la population ne peut pas être maintenue dans les limites actuelles. M. Henderson est aussi un de ceux qui est allé samedi à Québec. Il veut que cette ville soit le port national, s'obtient à la rédaction de la résolution. Il ne veut pas qu'on dépense un million sur la simple approbation de M. Tarte, qui a montré qu'il était imbu de favoritisme politique en rapport avec cette affaire.

M. Tarte a répondu que cette résolution est absolument la même qui a été rédigée et adoptée par les conservateurs en 1896.

M. Haggart a approuvé l'idée d'améliorer le port de Montréal. Le transport par voie ferrée ne peut jamais remplacer le transport fluvial. Cependant M. Tarte n'a pas donné assez de détails. C'est le port de Montréal qu'il veut améliorer. Toutes les améliorations d'aujourd'hui sont inutiles si on ne crée un port intérieur près des anciennes casernes. M. Haggart a prouvé la prudence de la Commission du port de Montréal dans l'administration de ses finances. Il arrivera en temps ou le gouvernement devra assumer la dette de la commission.

Le plan actuel est demandé. Il faut démembrer absolument une grosse somme d'argent dans le port de Montréal.

La résolution a été adoptée.

Avant de passer aux estimés M. Nat. Boyd a demandé au gouvernement d'établir dans la Baie de St-Jean un commerce de chevaux comme on a établi un commerce de fromage.

LA LIGNE FRANCO-CANADIENNE

A la séance de ce matin, Sir Richard a soumis sa résolution de \$100,000 au sujet de la ligne française. Les capitalistes intéressés dans cette ligne sont M. Jones et Alf. Thibodeau, M. Henry Miles, du Board of Trade, Birmingham, F. H. Clergue, A. A. Ayer, marchand de fromage, Geo. E. Drummond et J. R. Booth. Les vaisseaux franco-canadiens feront 18 voyages par année en hiver et en été, entre Montréal, St-Jean, Halifax et Havre, Boulogne, et au besoin les ports de la Méditerranée.

Le Dr Sproule approuve la proposition.

Sir Wilfrid émette l'opposition de l'esprit sympathique avec lequel elle traitait cette question. Il a montré que notre trafic a augmenté plus en importations avec la France qu'en exportations. La ligne projetée fera augmenter ces dernières. Il fait une longue nomenclature d'articles que le Canada exportera vers la France.

M. Monk a suggéré de nommer moins d'agents d'immigration, qui créent l'impression d'un pays non peuplé et de nommer plus d'agents de commerce, qui produiraient naturellement un courant d'immigration vers le Canada, en annonçant notre pays.

Le bill basé sur cette résolution a été adopté en première lecture.

LE BILL DE LA BELL

Le bill de la compagnie Bell de Téléphone a été adopté cet après-midi en deuxième lecture au sénat après une

lutte acharnée de part et d'autre. La troisième lecture du bill aura lieu demain.

La Chambre a passé ce soir les estimés supplémentaires de M. Fisher, qui doit partir pour l'Angleterre. Il y a quarante deux mille piastres pour l'expérience d'un système de compartiments pour le transport des produits périssables.

L'EXPEDITION DU CAPITAINE BERNIER

Sur un item de cent mille piastres pour reconstruction de navires, M. Clarke a demandé l'opinion du gouvernement sur l'expédition du capitaine Bernier. Sir Louis Davies a répondu, que le gouvernement était prêt à suppléer les dépenses nécessaires.

M. Monk a dit que le gouvernement avait satisfait les aspirations du capitaine. Le navire appartiendra toujours à l'état et le capitaine ne demandera pas un sou pour lui-même. Le capitaine est extraordinairement bien qualifié pour tenter l'expédition. Si le Canada ne lui fournit pas les moyens d'aller au pôle, un journal des Etats-Unis l'y enverra.

M. Tarte ne connaît personne mieux qualifié que le capitaine Bernier physiquement et moralement pour entreprendre le voyage. Le ministre fait l'éloge de l'entreprenement de M. Tarte.

Il est probable que cet item avec quatre-vingt mille piastres, pour l'achat des Plaines d'Abraham, cent mille piastres pour augmentation de l'indemnité saisonnière aux députés et sénateurs figurera aux derniers crédits supplémentaires qui seraient bientôt déposés.

A onze heures, Sir Wilfrid a proposé l'ajournement.

LES SUBVENTIONS AUX CHEMINS DE FER

Les subventions sont au taux de \$320 le mille.

DE FER

Chemin de fer de Sunnyside à Guelph, Nouveau-Brunswick, quatre-vingt mille.

A la Cie du Québec et Nouveau-Brunswick, pas plus de 63 milles. Deux cent mille piastres.

Au Montréal et Provincial, dix-neuf milles.

Chemin entre Windsor Junction et l'Intercolonial et Musquodouit, quarante milles.

Chemin entre Pubina et Clyde River, 31 milles.

Chemin de Toronto, Lindsay et Pembroke, 31 milles.

Chemin de Chipman, N.-B. et Gibson, 45 milles.

Chemin de l'Inverness et Richmond, 98 milles.

Chemin de Zaplan à Paspébiac, 30 milles.

Schönberg et Aurora, Ontario, quinze milles.

Ottawa et Gatineau jusqu'à Desert, 20 milles.

Restigouche et Western, 20 milles.

Portage Pacific entre Shawville et Pembroke, y compris deux ponts, \$115,200.

Tous ces subsides sont des "Revolts".

Les nouveaux subsides sont les suivants :

Mantoulin et North Shore, 180 milles.

De Grandique à Arichat, N.-E., huit milles.

Au Central Ontario, pour extension jusqu'à l'Atlantique, à Whitney, 20 milles.

Au Kingston et Pembroke Ry, entre Shabot Lake et Carleton Place, 41 milles.

Au Norwood et Apley, trente milles.

Au Dominion Atlantic, onze milles, dans la Nouvelle-Ecosse, \$1,000.

Pour 11 milles entre Bridgetown et 35 milles.

A l'Algonia Central et Baie d'Hudson Middleton, Nouvelle-Ecosse, \$1,000.

Pour 2 milles entre le Grand Tronc à Burks Falls, Ontario, et la Rivière Magnétawa.

Pour trente milles entre Halifax et le Central Ry., Halifax.

Pour neuf milles entre la branche de l'Algonia, du Pacifique et Bruce Lake au nord.

Le Roberval et Québec vers la Baie James, soixante milles.

Embranchement du Pacifique entre Teulon et Gimli, 35 milles.

Au Gattineau Valley, entre Hull et Desert, balance due sur 62 milles: \$35,872.

Les nouvelles subventions se chiffrent au total de \$1,772,872.

Le grand total est de \$3,462,472, réparties comme suit :

Ontario \$1,320,600

Québec 765,472

Nouveau-Brunswick 307,600

Nouvelle-Ecosse 956,800

Manitoba 112,000

Les "Revolts" sont de \$1,689,472

M. L'ABBE VERREAU

On attend sa mort d'un moment à l'autre.

M. l'abbé Verreau n'a pas repris connaissance depuis hier, et il continue de faiblir graduellement. D'heure en heure, les bulletins disent "plus bas". Les amis du distingué agonisant sont à son chevet.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE INDUSTRIELLE

Lucien Arsène Bernard, pharmacien, Charles Henri Branchaud, comptable, Emile Martineau, comptable, Charles Philippe Beauchamp, avocat, tous de Montréal, et Joseph Henri Olivier, de la ville de St-Louis, notaire, demandent à la Législature l'autorisation de se constituer en compagnie au capital social de \$65,000 sous le nom de Compagnie d'Imprimerie Industrielle. Siège social, Montréal.

LA NOYEE DE LA POINTE AUX TREMBLES

Les autorités de la Morgue sont convaincues que la femme trouvée dans le fleuve en face de la Pointe-aux-Trembles, est morte bien en bas de Montréal, car elle se fut noyée en haut du port Victoria. On a trouvé attaché au bras de la morte un mouchoir portant les initiales "M. A. V. O.", d'un caractère très fin, toutes au côté gauche.

Le sénateur Baird malade

(Spécial au "Journal")

Ottawa, 14.—L'état de santé du sénateur George Thomas Baird, du Nouveau-Brunswick, inspire des craintes. Le sénateur est âgé de 64 ans.

Le combine du "duck"

New-York, 14.—On a annoncé officiellement aujourd'hui la formation d'une société qui doit acheter les plus grandes manufactures de "duck" de coton du pays. La nouvelle compagnie sera dirigée sous le nom de "The United States Cotton Duck Corporation", et sera organisée sous les lois de New-Jersey.

Elle aura un capital autorisé de \$25,000,000 en actions privilégiées à \$5 par cent et de \$25,000,000 en actions ordinaires.

400 ouvriers sur le pavé

Los Haven, Pa., 14.—La manufacture d'étoffe de laine de Rich Brothers, qui employait plus de 400 ouvriers a été détruite par un incendie aujourd'hui. Pertes \$50,000, assurance \$9,000.

Chute fatale

Louisville, 14.—M. Arthur Corbin, fils de M. Isidore Corbin, de Louisville, a été la victime d'un accident qui lui a coûté la vie.

Il travaillait à la couverture d'une maison à yronis d'anges à Grand'Mère, lorsque l'échafaud sur lequel il était, céda, et il est tombé sur le sol d'une hauteur d'environ trente pieds. Malgré les soins des médecins, il est mort sans avoir repris connaissance. Il était âgé de 23 ans, d'un caractère aimable et avait beaucoup d'amis.

Il a été enterré à Louisville lundi.

M. Jules Siegfried au Canada

(De notre correspondant)

Ottawa, 15.

M. Jules Siegfried, ancien ministre du Commerce dans le cabinet Ribot en France, en 1897, et aujourd'hui sénateur pour la division de Havre sera à Ottawa la semaine prochaine. Sans être d'abord accrédité par le gouvernement français, il a cependant l'autorisation de traiter de commerce avec le gouvernement canadien. M. Siegfried fait en ce moment le tour des Etats-Unis.

M. William Gardner, qui tient un restaurant rue de l'Université, s'est fait flouter \$25,000 avant-hier par son commis, Robert Gantlett, 19 rue Cathcart.

Le voleur est, croit-on, parti pour Buffalo.

Si le bill du "Home Rule" de 1893 était devenu loi et qu'un gouvernement irlandais eût été établi à Dublin, on peut supposer sans être taxé d'extravagance, vu ce qui s'est passé à la Chambre des Communes et ailleurs, que ce gouvernement aurait été un gouvernement hostile.

"Quelle aurait été, en cas, la position de la Grande-Bretagne si elle avait eu à combattre non seulement l'Afrique Australe, mais en même temps l'Ir-

lande hostile? Il y avait autrefois de bonnes raisons pour s'opposer au "home rule" mais depuis que les événements dans l'Afrique Australe ont démontré la puissance et l'efficacité des engins de guerre modernes, les Anglais savent que s'ils permettaient aux chefs irlandais hostiles de faire des préparatifs de guerre, ils auraient, en cas de guerre avec une autre puissance, à recommencer la conquête de l'Irlande.

La motion de M. Deschamps, républicain, que la déclaration soit affichée dans les casernes a été adoptée par une majorité de six, malgré les protestations des députés de la droite qui disaient que l'armée ne devait pas être traînée dans les chicanes politiques. La Chambre s'est ajournée à vendredi.

A LA MODE DES SAUVAGES

Kitchener veut incendier la plaine

Le résultat d'une guerre

Londres, 14. — Un rapport parlementaire qui vient d'être publié dit que 534 fermes, moulins, cottages et huttes ont été incendiés dans l'Etat d'Orange et dans le Transvaal depuis le mois de juin dernier jusqu'à la fin de janvier 1901.

A la façon des sauvages

Londres, 14. — Une dépêche de Pietermaritzburg dit que le capitaine Kitchener propose d'essayer un nouveau plan pour incendier le veldt, afin de forcer les Boers à se rendre.

Il ont encore des canons

Le Cap, 14. — Un détachement de Boers a pillé un magasin, vendredi, à 30 milles de Richmond, Colombie du Cap. Les Boers qui étaient dans le district de Bedford la semaine dernière, ont pénétré dans le Transvaal. Ils ont enlevé une couple de canons de campagne. En revenant de Middleburg, le général Campbell, de la 7e brigade, a été attaqué par les Boers qui avaient deux canons et deux pompes. Ils ont marché parallèlement aux troupes anglaises. La brigade de Smith-Dorrien a aussi été attaquée.

La Yeomanry a eu un engagement sérieux, à Scharpberg. Le commando boer s'est dirigé ensuite sur West Grey. Les troupes du général Knott et Elliott marchent sur ce corps ennemi.

UN SUCCES POUR LE CABINET FRANCAIS

Ses déclarations approuvées

Charles Bernard propose qu'on colle la Déclaration des Droits de l'Homme dans le dos du Premier ministre

Paris, 14. — On ne s'attendait pas à une déclaration de politique de la part de M. Delcassé, à la Chambre des députés aujourd'hui, mais M. Castelin (député) a fait une interpellation au sujet de l'alliance franco-russe, et M. Delcassé a donné un compte-rendu des événements de Toulon identique à celui qui a été publié dans le temps par la presse associée. Il a dit que la visite de l'escadre italienne était une preuve non équivoque des bonnes relations qui avaient été établies entre ces dernières années entre deux nations qui, par leur origine et leur histoire, étaient destinées à être amies, dont les aspirations n'étaient pas en conflit, qui avaient les mêmes intérêts à voir grandir leur prospérité respective. Il a ajouté que les salves tirées par les vaisseaux russes en honneur du président de la France, constituaient une nouvelle politesse significative de la part du tsar qui, de cette façon, affirmait encore une fois la solidité de l'alliance cordiale entre la France et la Russie. M. Delcassé a donné un compte-rendu des événements de Toulon identique à celui qui a été publié dans le temps par la presse associée. Il a dit que la visite de l'escadre italienne était une preuve non équivoque des bonnes relations qui avaient été établies entre ces dernières années entre deux nations qui, par leur origine et leur histoire, étaient destinées à être amies, dont les aspirations n'étaient pas en conflit, qui avaient les mêmes intérêts à voir grandir leur prospérité respective. Il a ajouté que les salves tirées par les vaisseaux russes en honneur du président de la France, constituaient une nouvelle politesse significative de la part du tsar qui, de cette façon, affirmait encore une fois la solidité de l'alliance cordiale entre la France et la Russie.

La raison qu'on donne de ce changement d'itinéraire est que les distingués voyageurs préfèrent terminer leur voyage de l'Ouest avant que le temps ne devienne trop frais. Mais de Québec à une saison si avancée les forçait à traverser le golfe St-Laurent, lorsque la navigation n'est pas aussi agréable qu'en septembre.

Changement d'itinéraire

Halifax, 13.—Le gouverneur Jones, a reçu un message aujourd'hui l'informant que le duc de Cornwall et d'York ne débarquera pas à Halifax à son arrivée en Canada, mais bien à Québec, où il arrivera le 15 septembre. Le duc et ses compagnons de voyage s'embarqueront à Halifax à leur départ pour New-York, soit pour l'Angleterre.

La raison qu'on donne de ce changement d'itinéraire est que les distingués voyageurs préfèrent terminer leur voyage de l'Ouest avant que le temps ne devienne trop frais. Mais de Québec à une saison si avancée les forçait à traverser le golfe St-Laurent, lorsque la navigation n'est pas aussi agréable qu'en septembre.

Les Allemands se masseront sur la frontière russe

Berlin, 14.—Les journaux de Berlin annoncent que l'on étudie un renforcement de forces militaires de l'Allemagne sur la frontière russe, avec le projet de la augmenter considérablement.

Au lieu de 11 bataillons entre Allemagne et Lick, comme actuellement, il y en aura 12.

COMMENT LA CHINE PAIERA

Les Anglais et les Américains feront-ils un bargain?

Comment elle paiera

Pékin, 12. — On a reçu la réponse de la Chine au compte-rendu des ministres des puissances étrangères concernant les pertes subies par les nations et les particuliers en Chine. La réponse déduite par un appel à la clémence, affirmant que le pays est appauvri. La réponse dit que le plus que la Chine puisse offrir est 15,000,000 taels par an pendant trente ans. Cette somme sera perçue comme suit :

Sur le sel, 10,000,000 taels ; sur la taxe Likin, 2,000,000, et sur les douanes domestiques, 3,000,000.

Les Américains veulent diminuer

Washington, 14. — Une dépêche de M. Rockhill, commissaire général des Etats-Unis à Pékin, dit que la réponse des envoyés chinois aux demandes d'indemnité des ministres a été reçue. M. Rockhill a reçu instructions de continuer ses efforts pour faire diminuer le total de l'indemnité, mais vu la disposition actuelle des puissances il y a peu d'espoir de succès.

Les Anglais et les Américains feraient un "b. r. gain"

Londres, 13. — Une dépêche de Shanghai au "Standard" dit que le règlement de la question de l'indemnité menace de durer un temps indéterminé.

Le sentiment général à Shanghai est que ce sont les puissances qui doivent être blâmées dans l'affaire et non la Chine.

On dit qu'une proposition aurait été faite aux termes de laquelle l'Angleterre et les Etats-Unis, achetant les créances des autres puissances et réglant ensuite avec la Chine.

(Dernière heure)

Les machinistes ont mis en grève le 20 mai, partout où l'on n'aura pas accédé à leurs demandes.

— On dit que J. J. Hill a acheté beaucoup de pouvoirs d'eau sur la Côte Nord.

— 652 maisons ont été détruites par un incendie en Pologne.

— M. Morgan retarde son départ pour l'Amérique.



Worcester commence aujourd'hui sa série

BASEBALL

WORCESTER, AUJOURD'HUI

Les Worcester commencent, cet après-midi, leur série, ici. Klodendanz sera probablement leur pitcher. Félix agissant pour Montréal.

«Le Journal» avait annoncé hier matin qu'il n'y aurait pas de partie, hier après-midi, et, en conséquence, l'assistance n'était pas très nombreuse, lorsque les Hartford et les Montréal commencent à jouer.

La partie a résulté en une victoire facile pour les gens du Connecticut, grâce aux erreurs nombreuses de Montréal. Agnew, le catcher, étant le plus coupable.

Les visiteurs commencent à compter de la première inning, Shindle enregistrant un point sur un coup simple, une erreur de Shiebeck et un d'Agnew.

A l'inning suivante, Massey frappa un coup bon pour un but, Brown lança sans précision au 1er but pour prendre Massey, et ce dernier avança d'une station. Fleming frappa un petit coup, «bunt», et se rendit au premier, Massey atteignant le 3e et entrant sur un coup de Steelman.

A la 5e, deux buts sur quatre balles, un sacrifice de Shiebeck, des coups simples de Myers et Massey ajoutèrent 3 points au score des visiteurs. Total, 5.

A la 6e, un coup simple de Massey, et un de Steelman ajoutèrent 2 points au score des Hartford, portant le total à 7.

Les trois points de Montréal furent comptés comme suit :

2e inning : Shiebeck fait un home-run, faisant passer la balle, par-dessus la clôture de la rue Ste-Catherine.

3e inning : Shiebeck fait un coup simple, avancé d'un but pendant que l'on dispose d'Odwell et entre sur un coup simple de Shearon.

A la 4e, une erreur de Myers permet à Quinlan de se rendre au premier. Quinlan, en ce faisant, s'étant infligé une entorse, Souders fut mis le but à sa place.

Shiebeck et Brown moururent, avançant Souders qui entra sur un coup simple de Shearon.

Score :

ABR	RH	PO	A	E
Turner, rf.	4	1	0	0
Shindle, 3b.	3	1	2	3
Shoch, 1b.	3	1	3	0
Myers, 2b.	4	2	2	0
Agnew, ss.	5	0	0	1
Kilms, cf.	4	0	0	1
Massey, 1b.	4	2	2	3
Fleming, cf.	4	0	1	4
Steelman, c.	4	0	1	1
Becker, p.	4	0	0	3
Total	36	7	10	17

ABR	RH	PO	A	E
Schiebeck, ss.	4	1	2	3
Odwell, cf.	4	0	1	4
Shearon, rf.	5	0	3	0
Delahanty, 1b.	5	0	0	1
Sheehan, 3b.	4	1	2	1
Agnew, c.	4	0	2	2
Johnson, 2b.	4	0	1	2
Quinlan, 1b.	4	0	1	1
Souders, cf.	4	0	1	0
Brown, p.	4	0	0	2
Total	39	3	10	15

ABR	RH	PO	A	E
Hartford	11	30	2000-7	
Montréal	7	10	1003-3	

ABR	RH	PO	A	E
Sacrifice : Shindle				
Buts volés : Turner, Shindle (2)				
Myers				
Coup bon pour 2 buts : Johnson				
Home run : Sheehan				
Buts sur 4 balles : De Brown, 4, de Becker 1				
Passed ball : Agnew				
Durée de la partie : 1 heure 50.				
Umpire : O'Neil				
Assistance : 300				
Courant pour Quinlan à la 9ème inning				

ABR	RH	PO	A	E
Rochester	11	10	10015-10	
Providence	10	10	0011004-9	
Malarkey et Phelps; Braun et McCauley				

ABR	RH	PO	A	E
Providence	10	6	625	
Rochester	9	7	563	
Syracuse	7	6	538	
Worcester	6	6	500	
Hartford	6	6	506	
Buffalo	5	11	313	
Montréal	4	11	266	

ABR	RH	PO	A	E
Brooklyn	11	innings		
Cincinnati	10	0004000000-7		
Brooklyn	10	0001600001-8		
Batteries : Newton et Peitz; Hughes et McGuire				

ABR	RH	PO	A	E
New-York	10	00000000-0		
Chicago	10	00000000-0		
New-York	10	00000000-0		
Batteries : Menefee et Chance; Denzer et Warner				

ABR	RH	PO	A	E
St-Louis	10	000002100-3		
Boston	10	01200010x-4		
Batteries : Harper et Nichols; Dineen et Kittredge				

ABR	RH	PO	A	E
St-Louis	10	000002100-3		
Boston	10	01200010x-4		
Batteries : Harper et Nichols; Dineen et Kittredge				

ABR	RH	PO	A	E
St-Louis	10	000002100-3		
Boston	10	01200010x-4		
Batteries : Harper et Nichols; Dineen et Kittredge				

POSITION DES CLUBS.

Clubs	Gag.	Per.	P.C.
New-York	11	7	611
Pittsburgh	11	7	611
Boston	11	7	611
Brooklyn	11	7	611
Philadelphia	11	7	611
Chicago	11	7	611
St-Louis	11	7	611

LIGUE AMERICAINE

Clubs	Gag.	Per.	P.C.
Philadelphia	11	7	611
Baltimore	11	7	611
Fraser et Powers, Milligan et Murphy, Dunn et Robinson			
A Boston	11	7	611
Washington	11	7	611
Boston	11	7	611
Dear et Clark; Young et Criger			
A Milwaukee	11	7	611
Cleveland	11	7	611
Milwaukee	11	7	611
Hart et Wood; Reidy et Leahy			
A Detroit	11	7	611
Detroit	11	7	611
Chicago	11	7	611
Griffith et Sullivan; Sievers et McAllister			

POSITION DES CLUBS.

Clubs	Gag.	Per.	P.C.
Detroit	11	7	611
Baltimore	11	7	611
Chicago	11	7	611
Washington	11	7	611
Milwaukee	11	7	611
Philadelphia	11	7	611
Cleveland	11	7	611

A ST-HYACINTHE.

Joué, fête de l'Ascension la saison de baseball sera inaugurée à Saint-Hyacinthe.

Le gérant du club de l'endroit n'a pas choisi une mince attraction pour la partie d'ouverture.

Les Mascottes, champions de la Province de Québec ont été invités et se rendront dans la gaie petite ville des Cantons.

La partie sera excitante. M. W. P. Foley, président de la ligue provinciale et gérant du club de St-Hyacinthe, aura débiter son excellent pitcher McGinley qui vient de la ligue de la Nouvelle-Angleterre.

La population de St-Hyacinthe, tant anglaise que française ne manquera pas de se rendre nombreuse à cette partie qui promet d'être extraordinairement intéressante.

CLUB MASCOTTE II.

Assemblée des Mascotte II ce soir, mercredi, à 8 heures, chez M. O. Morin, gérant, coins des rues Ontario et Visitation. Tous les joueurs et membres sont priés d'être présents. Questions importantes.

Le Club Mascotte II est maintenant en position d'accepter les défis de n'importe quel club. S'adresser à J. G. A. DeCelles, Sec-Trés. 149 rue St-Denis.

LE "COACHING" A MONTREAL

L'académie d'équitation "Hutchison, autrement dit, le Hutchison Riding School puisque la majorité des élèves sont Anglais, vient d'organiser des promenades qui seront l'établissement définitif d'un nouveau club sportif en notre ville.

Le manège de la rue Hutchison vient de faire l'acquisition d'un superbe "mail coach", lequel, à partir du 1er juillet prochain, partira chaque matin de l'hôtel Vigier et conduira à Lachine les touristes qui se féliciteront de cette sportive occasion de voir de près le plus beau panorama montrealais.

A Lachine, un délai permettra aux promeneurs de collationner.

On continuera ensuite jusqu'à la Pointe-à-Claire.

C'est la consécration du "coaching" dont on donnait une idée nos jeunes gens qui, au dernier, se sont payés des points à Saint-Lambert et à Laprairie dans le seigneurial coach-mail de M. MacDonald, de Saint-Jean d'Iberville.

CYCLISME

Sortie du "MONTAGNARD"

Les bicyclistes du "Montagnard" partiront ce soir de leur salle, 149, rue Berri et se rendront à la Longue-Pointe. Que tous soient à la pédale.

LA NATATION

Il existe à l'île Ste Hélène un bain qui devrait compter au moins 2000 abonnés. Nous voulons parler des superbes bords du club de Natation de Montréal, dont l'assemblée annuelle a été tenue lundi, au Gymnase de la M. A. A.

Ce club, au double point de vue hygiénique et sportif est le plus populaire de tout Montréal. Le nombre de ses membres ne devrait pas manquer d'atteindre bientôt le chiffre de 2,000.

L'assemblée générale annuelle des membres du dit club a été tenue lundi soir, à la salle du Gymnase de la M. A. A. rue Mansfield. L'élection des officiers a donné les résultats suivants :

Président, Eugène H. Godin.

Vice-président, C. H. Goulden.

Secrétaire, Geo. Normandin.

Treasorier, Thos. J. Darling.

Comité, James Powe, Aldrick, Saint-Louis, P. Cooke, E. Russell, H. Garlick, K. Turner, W. Davidson.

Suit maintenant le 25ème rapport annuel présenté par le secrétaire, M. Geo. Normandin.

Aux membres du club de Natation de Montréal.

Messieurs,

En vous présentant le vingt-cinquième rapport annuel du Club de Natation de Montréal, nous devons vous déclarer que bien que la saison dernière n'ait pas été l'une des plus brillantes dans l'histoire du club elle a cependant été encourageante sous plusieurs rapports. La diminution dans le nombre des membres du club du dit club se fait depuis quatre ans s'est enfin arrêtée et nous avons enregistré, l'an dernier, une augmentation sur le nombre des membres des années précédentes. Il est à regretter cependant que le nombre des jeunes membres soit si faible, car il n'y a pas d'endroit où un jeune garçon puisse passer une journée plus agréablement que sur le terrain du club. Les précautions prises rendent la place très sûre, et il y a un vaste endroit où l'eau est peu profonde et où peuvent se baigner ceux qui ne savent pas nager. Un très grand nombre de jeunes garçons patronnent le club par les années passées. Ils ont l'habitude d'arriver le matin apportant leur lunch avec eux, et de passer là la plus grande partie de la journée. Un grand nombre des beaux nageurs qui passent maintenant l'été dans les différents endroits de la ville, jadis près de la ville, ont appris à nager pendant leur jeunesse, et cela au club. On devrait prendre des mesures pour intéresser les jeunes garçons à la natation et les amener au club.

Le comité ayant à sa tête M. Eugène H. Godin, le nouveau président, a travaillé activement, l'année dernière, pour promouvoir les intérêts du club. Quinze assemblées ont été tenues à cet effet. Un des points marquants de la saison dernière a été la tenue de la saison des courses handicap qui ont eu lieu chaque samedi après-midi pendant la saison. Les courses ont été un succès et il est à espérer qu'on les continuera à l'avenir.

Le terrain et les quais étaient bondés chaque samedi après-midi, et la liste des entrées renfermait parfois jusqu'à 14 noms pour une seule course. Les courses ont toujours été très vivement

DANS NOS EAUX

Le Northwestern sera déchargé et le Porter sera remis à flot à Cardinal, Ont. — Le Lake Superior. — L'affaire du Tiverton est prometteuse.

ARRIVES LE 14 MAI

Godette à vapeur A. D. Thompson, capitaine L. Rad, venant de Boston.

Godette No 110, capitaine Brown, parti de Boston le 14.

Godette No 127, capitaine Silvester, parti de Boston le 4 mai.

Le Harona, de ligne Thompson, venant du Cap de Bonne Espérance.

Le Tiverton, capitaine Vignod, en face de la Pointe à la Pêche.

SORTIS DU PORT

Le Tiverton, de la ligne Holme, capitaine Collingwood, pour Glasgow avec un cargaison générale.

Le Harona, de la ligne Allan, capitaine Pitts, pour Glasgow avec cargaison générale.

Le Tiverton, de la ligne Levis, capitaine Perlin, pour Québec, Lévis.

Le Kaskalia, ligne Donaldson, capitaine Webb, pour Glasgow avec cargaison de bestiaux.

Le Heighington, ligne Holme, capitaine Toft, pour Glasgow avec un cargaison de bestiaux.

A. D. Thompson, pour Duluth, Lévis.

Godette No 110, pour Duluth, Lévis.

NAVIRES DANS LE PORT

Bellona, capitaine Mudie, au pied de la rue Berri, R. Reford et Cie, agents.

Le Triton, au pied de la rue St-Sulpice, R. Reford et Cie, agents.

L'Ontarian, capitaine J. Gambell, au pied de la ligne Allan, place Jacques-Cartier, H. et A. Allan, agents.

Le Lyca, en face des déviateurs du Pacifique, Elder-Dempster, agents.

Le Tiverton, capitaine Vignod, en face de la Douane, H. et A. Allan, agents.

Le Manchester Shipper, en face des bureaux de la douane, Furness, Withy et Cie, agents.

Le Nyanza, capitaine Cross, pied de la rue Berri, Elder-Dempster, agents.

Le Rosarion, en face de la place Jacques-Cartier, H. et A. Allan, agents.

Le Tremora, de la ligne Thompson, pied de la rue Berri, R. Reford et Cie, agents.

Le Harona, de la ligne Donaldson, pied de la rue St-Sulpice, R. Reford et Cie, agents.

Le Tiverton, capitaine Vignod, en face de la Douane, H. et A. Allan, agents.

SIGNALES

L'Albanian, de la ligne Levis, venant d'Anvers avec un cargaison générale, a été signalé à la Pointe au Pere, hier matin.

Le Sarmatian, de la ligne Allan, venant de Glasgow, a été signalé au Cap de la Madeleine à 7 heures a.m., hier.

Le City of London doit arriver à Montréal aujourd'hui.

L'Escalona, de la ligne Thompson, sera dans le port aujourd'hui, venant des ports de la Méditerranée.

NOTES

Le Kaskalia, de la ligne Donaldson, parti ce matin pour Glasgow, avec un cargaison de 400 tonnes de blé, de 1900 tonnes et de 25 chevaux.

Le Buenos Ayrean, ligne Allan, qui a quitté notre port hier matin, portait un cargaison générale et 145 lettres à l'Ontarian, de la même ligne, parti de demain avec 245 tonnes de blé et 39 chevaux.

Le Harona, ligne Thompson, est arrivé d'Afrique hier midi, ce vapeur avait été en route pendant 14 jours, transportant des chevaux de la Nouvelle-Orléans au Cap, les mois d'hiver.

Le Beana, de la ligne Allan, parti de demain avec un cargaison générale.

Le Lake Champlain, de la ligne Beaver, est arrivé à Liverpool hier.

Le Tiverton, ligne Allan, parti de Montréal, a été signalé hier à la Pointe.

Le Boliviana, de la ligne Furness, a été signalé à la Pointe au Pere, hier matin.

Les collectes A. D. Thompson, No 110 et No 127, ont été envoyés à la Pointe au Pere, hier matin.

Elles sont immédiatement parties pour Duluth. On les emploiera au transport du grain sur les grands lacs pendant l'été.

M. Anderson, McKenzie et Cie sont les agents.

L'ACTIVITE DE LA NAVIGATION

Le trafic océanique, malgré toutes les prévisions pessimistes de la saison, se présente jusqu'à présent en activité celle des plus brillantes saisons.

Les collectes de la ligne Allan, entrés dans le port et 48 en escale sortis d'ici, ont été envoyés à la Pointe au Pere, hier matin.

Le Tiverton, de la ligne Thompson, est arrivé d'Afrique hier midi, ce vapeur avait été en route pendant 14 jours, transportant des chevaux de la Nouvelle-Orléans au Cap, les mois d'hiver.

Le Beana, de la ligne Allan, parti de demain avec un cargaison générale.

Le Lake Champlain, de la ligne Beaver, est arrivé à Liverpool hier.

Le Tiverton, ligne Allan, parti de Montréal, a été signalé hier à la Pointe.

Le Boliviana, de la ligne Furness, a été signalé à la Pointe au Pere, hier matin.

LE PORTER REMIS A FLOT

Le puissant remorqueur Porter, qui s'est échoué sur un banc de sable à l'embouchure du canal Welland, il y a quelques jours, a été remis à flot.

Il n'est pas beaucoup avarié.

Les trois barges qu'il remorquait sont dans un bon état, mais la situation de l'une d'elles, coulé à fond, est complètement brisée.

LE LAKE SUPERIOR

MM. Elder-Dempster ont reçu hier un télégramme de la Grosse. Le leur annonçant que le Lake Superior, parti aujourd'hui pour Québec, il ne s'est pas déclaré d'autre cause de retard que les passagers. Les deux autres, qui ont été envoyés à la Pointe au Pere, ont été envoyés à la Pointe au Pere, hier matin.

Le Tiverton, de la ligne Thompson, est arrivé d'Afrique hier midi, ce vapeur avait été en route pendant 14 jours, transportant des chevaux de la Nouvelle-Orléans au Cap, les mois d'hiver.

Le Beana, de la ligne Allan, parti de demain avec un cargaison générale.

Le Lake Champlain, de la ligne Beaver, est arrivé à Liverpool hier.

Le Tiverton, ligne Allan, parti de Montréal, a été signalé hier à la Pointe.

Le Boliviana, de la ligne Furness, a été signalé à la Pointe au Pere, hier matin.

L'AFFAIRE DU TIVERTON

M. Ed. Guérin, président de la Cour des pilotes, et M. Archambault, greffier, ont entendu au palais de justice le témoignage du capitaine Rad, inspecteur du port, et celui de M. Dupré, gérant de la compagnie Sincennes et McNaughton. Ce dernier relate dans quelles circonstances il a été pris d'envoyer le Tiverton au secours du steamer Tiverton, lors de l'accident du 25 avril.

Le Tiverton, de la ligne Thompson, est arrivé d'Afrique hier midi, ce vapeur avait été en route pendant 14 jours, transportant des chevaux de la Nouvelle-Orléans au Cap, les mois d'hiver.

Le Beana, de la ligne Allan, parti de demain avec un cargaison générale.

Le Lake Champlain, de la ligne Beaver, est arrivé à Liverpool hier.

Le Tiverton, ligne Allan, parti de Montréal, a été signalé hier à la Pointe.

Le Boliviana, de la ligne Furness, a été signalé à la Pointe au Pere, hier matin.

UNE EPAVE

Goderich, Ont., 14 mai. — Le capitaine Kean du steamer Advance, rapporte qu'à 25 milles à l'est de la Pointe aux Barques, sur le lac Huron, il a rencontré la golette Naagawant, de Milwaukee, qui remorque l'épave d'un navire. Le capitaine remorque l'épave pendant trois heures, et soudain, à 11 milles de Goderich elle s'est brisée en deux.

UN PUISSANT REMORQUEUR

La Monongahela Coal Co., de Pittsburgh, a confié aux Dubuque Iron Works la construction d'un remorqueur en acier qui sera le plus fort au monde. Il pourra traîner 50 barges chargées d'acier. Le coût de la construction sera de \$250,000.

UN NOUVEAU STEAMER

La Compagnie des steamers de Glasgow, de Montréal et Québec, a annoncé qu'elle va construire un nouveau steamer, qui sera le plus fort au monde. Il pourra traîner 50 barges chargées d'acier. Le coût de la construction sera de \$250,000.

Quand vous faites usage de Sauce, pourquoi n'employez-vous pas la meilleure, savoir :

LEA & PERRINS

Elle est fameuse.

C'est un fait universellement reconnu, et c'est elle qu'on essaie partout à imiter.

En Vente chez J. M. DOUGLAS & CO., Agents.

de Montréal et Québec, a envoyé en Amérique un représentant pour faire l'achat d'un steamer destiné au service entre Québec et Blanc Sablon. Ce navire devra être construit sur le même modèle que le "Huron" et le "Glenn" et devra faire trois voyages par mois. Le service commencera au mois de mai et se terminera au mois de novembre.

LES BOUEES

Les commissaires du port attirent l'attention des pilotes sur la dérive subite de l'ingénieur Bocher, qui semble avoir été assailli à l'angle de la rue St-Jacques, à 8 heures p.m. depuis quelques jours, a été remis en place.

CONCERT DES MARINS

Mademoiselle Hollinshead, notre cantatrice montrealaise, et chanté hier au concert des marins. Trois à quatre cents personnes étaient présentes.

NOUVEAUX ARRIVAGES

Pointe au Pere, 14. — Le "Bathin Head" de la ligne Uster, parti de Barry, signalé à 11 h 15 p.m., le "Sarmatian" de la ligne Allan, de Glasgow, signalé à 6 h 30 p.m., au-delà de 65 passagers.

Pointe-au-Pere, 14. — Le remorqueur "Harriet" a réussi à sept heures ce soir à remorquer le "Aggi".

LA ST-JEAN-BAPTISTE A ST-CUNEGONDE

Donne hier soir une charmante séance à laquelle assistaient plus de 200 personnes.

Le comité de la Société St-Jean-Baptiste de Ste-Cunegonde a donné hier à la salle Duvernay, une jolie soirée. Plus de 200 personnes ont été présentes.

UNE PERTE

Un des pionniers de Saint-Lin et des plus vaillants organisateurs des luttes conservatrices de Terrebonne, M. Charles Guillemot, est décédé soudainement hier à son domicile rue de Montigny, 129.

M. Guillemot était âgé de 57 ans; il a succombé à l'apoplexie.

UN NOUVEAU PERSONNAGE DE L'IGNOBLÉ ROMAN

Le détective Guérin a arrêté hier soir Edouard Pillon, 45 ans, industriel, oncle des fillettes Duperron, recueilli de la rue St-Jacques, à 8 heures p.m.

Le prévenu comparaitra ce matin à la cour du recorder.

AU MEURTRE!

"Au meurtre!" est le titre d'une histoire à sensation publiée par un journal du soir.

Le tout se résume à ceci :

Le coupable a été arrêté devant le recorder pour répondre à une accusation d'ivresse; la plaignante refuse maintenant de déposer contre lui.

C'est la troisième ou quatrième fois depuis deux ans, que cet individu fait des scènes à sa maîtresse de pension, qui refuse toujours de sévir contre lui.

C'est pas plus sanglant que ça.

LES CAFE-CONCERTS

Un échec d'il y a quelques semaines pour les cafés-concerts.

Il est question de fermer les cafés-concerts.

"Il ne serait pas prudent d'agir à la hâte, disait hier un écrivain à un reporter du "Journal". Les cafés-concerts ont causé des désordres et ont été fermés. Certains établissements de la rue des Commissaires, ont leur raison d'être; ils procurent de l'amusement aux marins, durant l'été et tiennent cette classe de gens à proximité de leur casernes. En conséquence, ils sont bons que les autorités maintiennent à M. Thomas Burdett, du Grand Central Theatre, le droit de tenir son établissement ouvert, car jamais aucune plainte n'a été faite contre la moralité de l'établissement de M. Burdett."

FEU A MAISONNEUVE

Hier soir, entre 6 et 8 heures, le feu a détruit une boutique forge et d'autres bâtiments à la briqueterie Desardins, avenue Lasalle, à Maisonneuve. Les dommages s'élèvent à quelques cents dollars.

LE JOURNAL
IMPRIMERIE ET PUBLICATIONS
La Cie d'Imprimerie Electrique
LIMITED
PROPRIETAIRES
MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (livré à domicile) \$5.00 par semaine
Hors Montréal... 3.00
Edition hebdomadaire... 1.00

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé à nos bureaux.

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL 15 MAI 1901

Demain, fête de l'Ascension,
"Le Journal" ne paraîtra pas.

COMMENT NOMMER LES PARCS ET LES RUES

M. l'échevin Gagnon se propose de demander au conseil à sa prochaine séance de constituer un comité qui sera chargé d'étudier la question de l'appellation des parcs publics et des rues de Montréal. Ce comité aura le pouvoir d'adopter quelques hommes érudits en histoire et connus pour leur goût.

Le but de M. l'échevin Gagnon est de fixer certaines règles permanentes qui serviront à guider le Conseil en la matière et à soustraire au caprice du moment le choix des noms à donner.

Cette démarche est pleine de sagesse et fait honneur à l'esprit éclairé du président de la commission des Parcs. L'on espère que le Conseil adoptera cette proposition dont l'application ne coûtera pas un sou au trésor et qui pour nous-mêmes et pour l'étranger attribuera une signification réelle à la désignation de nos parcs et de nos rues.

L'occasion est favorable de perpétuer la mémoire des hommes qui, dans le gouvernement de l'Eglise, dans la guerre, dans l'administration de l'Etat ou dans les Belles-Lettres ont rendu à la nation des services signalés. Le citoyen s'habitue à leurs noms; l'enfant les prononce et apprend de quelle façon ils sont devenus illustres. Autant d'épisodes glorieux de l'histoire qui se gravent dans l'imagination du peuple et le rendent fier de ses ancêtres.

Voilà pourquoi nous croyons qu'il vaut mieux s'arrêter aux noms de personnalités que le temps a consacré la célébrité et reconnu les mérites que ceux d'hommes encore vivants, quelle que soit d'ailleurs leur valeur ou la haute dignité à laquelle ils sont parvenus. Il faut à la gloire la maturité des années pour que tous les fronts se haïssent devant son rayonnement. Une renommée qui se dissout n'est pas encore la gloire.

Il nous semble en outre que les appellations telles que Parc National, Parc Canadien ou Parc Anglais sont trop vagues et trop imprécises. Elles sont la monnaie courante des hôteliers, des cafés et des compagnies industrielles recherchant l'anonymat. Ce n'est pas dans ce vocabulaire de qualificatifs que nous devons aller choisir les noms de nos parcs et de nos rues, si nous faisons tant que de donner une certaine importance à la chose.

Le "Journal" proposait l'autre jour, en cas de changements, d'appeler "Parc Lafontaine" le parc Logan, et "Parc Baldwin" le parc Fletcher, en l'honneur des deux grands hommes d'Etat qui ont donné au Canada le gouvernement responsable. Leur réputation n'a fait que grandir, et il n'est personne qui ne salue en eux les fondateurs de la liberté en ce pays. Sans doute, l'histoire leur rend justice et leur mémoire sera impérissable; mais de quel côté sera tourné les regards, nul n'aperçoit encore sur nos places publiques ou dans nos musées le moindre bronze pour rappeler leurs services.

Montréal commémorerait ce travail de réparation et de réveil de reconnaissance nationale en inscrivant leurs noms au fronton de ses parcs les plus considérables. La renommée de Robert Baldwin n'est pas moins chère à nos concitoyens de langue anglaise que celle de M. L. H. Lafontaine; par conséquent rien à craindre du côté des susceptibilités de race.

Non pas que nous soyons hostiles à toute autre appellation qui aurait pour elle autant de titres historiques; au contraire, nous serons heureux de voir que l'on a choisi aussi bien et peut-être mieux. Mais nous avons voulu montrer par un exemple la pensée qui, d'après nous, devait présider au travail du comité dont M. l'échevin Gagnon a demandé la constitution, travail d'hommes intelligents, travail d'hommes instruits. L'exemple était frappant, nous nous flatons de n'en être que mieux compris.

LA FETE NATIONALE

On se prépare à célébrer la fête du 21 juin.

Déjà, la Société de St-Jean-Baptiste a convoqué les différentes sections; Mgr l'archevêque de Montréal donnera son puissant et patriotique concours, et il ne reste plus qu'à arrêter les détails du programme adopté. La fête sera belle comme à l'ordinaire.

Nous permettons-t-on l'énoncé d'une proposition?

Elle n'est pas nouvelle, mais chaque fois qu'elle a été acceptée et mise à exécution il en est résulté un grand bien.

Nous voudrions que la collecte faite à l'une des phases du programme, n'importe laquelle, fût attribuée soit à la construction d'une maison d'école dans les nouvelles colonies de la région La-belle, soit à aider l'organisation d'une paroisse canadienne-française dans le Manitoba. Ce serait un souvenir per-

manent de la fête nationale de ce premier 21 juin du siècle nouveau.

Le soir de ce beau jour, il resterait plus que l'écho des processions triomphales, et des discours vibrants applaudis par la foule; il resterait une œuvre modeste, si l'on veut, mais une œuvre de patriotisme et de religion.

Fonder des écoles, fonder des paroisses, c'est s'emparer du sol, c'est préparer les générations de demain, c'est agrandir la patrie, c'est fortifier la nationalité.

Telle est la conclusion que nous demandons de donner à la manifestation du mois prochain.

Nous soumettons modestement cette idée aux hommes dirigeants de la société de St-Jean-Baptiste.

VINGT MILLIONS DE PLUS

C'était un crime, c'était une honte, c'était une preuve de corruption, c'était un scandale enfin que de dépenser trente-huit à quarante millions en 1896, disait Sir Richard Cartwright, applaudi par tout le parti libéral.

Je verrai à ce que cela se fasse autrement, ajoutait Sir Wilfrid Laurier au parc Schomberg le 24 avril de la même année.

Une dépense de trente-six millions ne serait justifiable que si nous avions vingt millions de population, disait encore Sir Richard Cartwright dans une autre circonstance.

Et nous voilà rendus à soixante millions! Soixante millions pour l'année qui achève.

L'an prochain ce sera probablement davantage puisque le total demandé, sans compter les subsides aux chemins de fer et le budget supplémentaire inévitable à la prochaine session, atteint déjà cinquante-huit millions.

Il y a lieu de s'inquiéter en effet et ce ne sont pas les paroles de "La Patrie" qui suffiront à rassurer ceux qui réfléchissent quelquefois à l'avenir.

"Ne nous alarmons point, dit le confère, ne mesurons point, non plus, sur les dépenses actuelles. L'or que nous semons dans le pays tombera en terre féconde. Il va germer bientôt, il germe déjà en industries naissantes et variées, en richesses nouvelles, en un développement inouï de notre commerce, de nos ressources, de notre fortune nationale."

Ce raisonnement est celui de tous les imprévoyants qui dans les bonnes années font gogaille sans penser à ce qui viendra après.

Le pays se développe, et il faut activer ce développement, nous l'admettons. Mais nous ne comprenons point que la loi 40 millions suffisait. En 1896, il faut quatre ans seulement après vingt millions de plus.

Nous admettons volontiers une augmentation de cinq à six millions, mais vingt millions ne pensez-vous pas que c'est un peu rapide.

Et à la rigueur, nous pourrions exiger simplement une dépense de quarante millions comme autrefois.

M. Laurier, M. Mills et autres nous avaient juré qu'il était possible d'al-léger le budget de quatre millions par année sur la dépense ordinaire.

En faisant cette économie cela mettrait tout de suite à leur disposition une égale somme pour l'amélioration du St-Laurent, le parachèvement des canaux, etc.

Il n'ont donc pas économisé puisque au lieu d'alléger le budget ils l'ont alourdi de vingt millions.

AU SENAT

"La nomination de M. Déchène, comme sénateur, en remplacement de l'hon. M. Ross, est bien vue du parti libéral tout entier."

"Il est difficile de dire combien de luttes et quels sacrifices le nouveau sénateur a faits pour le parti libéral. En lui donnant un siège au Sénat, le cabinet Laurier a récompensé le travail et le dévouement, et a donné à la nation un homme qui ne s'est jamais démenti."

"On dit que M. le docteur Gosselin, de St-Roch des Aulnaies, sera le candidat ministériel à l'élection rendue nécessaire par la retraite de M. Déchène."

Ces commentaires sont de la "Patrie" et ils indiquent bien que la réforme du Sénat par M. Laurier ne signifie rien autre chose que le remplacement d'un conservateur par un libéral.

Au moins si l'on choisissait parmi les aspirants!

M. Déchène n'était pas le plus méritant des candidats, et nous ne voudrions pas dire de lui ce que nous écrivions hier de M. Gagneau.

M. Déchène a fait des luttes pour son parti, mais d'autres en ont faites aussi ardues et entraînant de leur part des sacrifices peut-être plus grands qu'il n'en a fait.

Et puis la question d'activité en temps d'élection n'est pas la suite à considérer quand il s'agit d'appeler un homme au sénat.

Nous ne voudrions pas être trop désagréable à M. Déchène en faisant publiquement l'inventaire de tout ce qui lui manque pour figurer convenablement au sénat. Ce serait inutile, d'ailleurs, puisque libéraux comme conservateurs, excepté la "Patrie", qui doit dire le contraire parce que le choix est celui de son maître, admettent par un haussement d'épaules significatif l'effronterie de cette nomination.

Et, après tout, M. Déchène n'est pas le plus à blâmer. Il aspirait à la position, parce qu'il avait le boss pour lui. C'était à M. Laurier à faire preuve de plus de discernement, et à remplacer le Dr Ross par un homme plus au niveau des sénateurs des autres provinces. Mais on dirait que tout lui paraît bon pour sa province. Comme représentants d'Ontario au sénat il a nommé en général des hommes d'une valeur considérable. Il a choisi aussi parmi les meilleurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et dans Québec, il a pris, sauf une exception ou deux, tout ce qu'il y a de plus mé-

Les deux dernières surtout, sont incontestables. M. Godbout n'avait aucun droit à représenter une division de Québec, aucun droit autre que celui de la servilité entêtée et irraisonnée.

M. Godbout a sur M. Déchène l'avantage de l'éducation, mais quant à la valeur politique, ils sont égaux, ce sont deux nullités.

LA SOCIÉTÉ ROYALE

La Société Royale du Canada tiendra sa réunion annuelle à Ottawa le 21 du courant dans la salle publique de l'Ecole Normale.

La séance s'ouvrira le matin entre dix heures et midi et sera consacrée à l'appel des membres, à l'introduction des nouveaux membres élus l'an dernier, ainsi qu'au rapport du Conseil pour l'année courante sur 19 sujets.

Puis, aura lieu l'organisation des diverses sections et la lecture des travaux qui seront présentés.

Le soir, M. Louis Fréchette, C.M.G., président de la Société, adressera la parole; sujet de son discours: "Quelques réflexions sur notre époque et notre milieu."

Le lendemain, mercredi, réunion des sections et continuation du programme de la veille.

Le soir conférence sur "Quelques problèmes de biologie" par le professeur R. Wright, de l'Université de Toronto.

Jeudi, la Société terminera ses séances par une conférence qui sera donnée à 8 h. du soir par M. D. Campbell Scott, littérateur de renom, sur "Le général Simcoe", premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada.

Voici maintenant l'ordre des travaux qui seront communiqués à la section française de la Société:

1-Discours d'ouverture de la Section: Notre mouvement intellectuel. Par M. Léon Gérin.

1-Les Disparus de l'année (Marchand, Buies); 2-Nos journaux et nos écoles. IV. Le rôle de la Société Royale (section française).

3-Vice-rois et Lieutenants-généraux de la Nouvelle-France, 1540-1737. Par N. E. Dionne, Docteur en Lettres. 4-Sommaire des victoires. Deux groupes distincts: les vicerois du Canada et vice-rois d'Amérique. Courte biographie de chacun d'eux. Leurs œuvres au point de vue de l'avancement du Canada. Tableau récapitulatif.

5-La République de l'Indian Stream. Par M. F. J. Audet, présenté par M. B. Sulte.

Dans cette page d'histoire, l'auteur raconte comment un petit pays neutre se fit, après le traité de 1783, dans la région en litige entre le Bas-Canada et le New-Hampshire. La carrière de cette république (1783-1840) fut remplie de troubles suscités par l'ambition de l'empire britannique et de la République.

6-L'Esprit d'accommodement du New-Hampshire qui l'emporta enfin à la faveur du traité d'Asshurton et prit possession en même temps d'un large morceau de territoire canadien. L'existence de cette petite république n'est mentionnée par aucun auteur.

7-Le Fort de Frontenac, 1668-78. Par Benjamin Sulte.

L'érection du fort de Cataracou ou Frontenac est de 1673, mais pour comprendre ce qui s'est passé en ce lieu au cours des cinq années qui suivirent, il faut savoir quelle était la situation du Haut-Canada entre 1668 et 1672. Les dix années en question se divisent en six phases: 1- Les Français traversent le lac Ontario et les missionnaires de Montréal les rejoignent à la baie de Kent; 2- Les fourrures du Haut-Canada; 3- Les Français et les Anglais; 4- Le fort de Frontenac; 5- Le fort de Frontenac et les marchands; 6- Le roi lui-même passe le fort à la charge de la rébellion en pierre, ce qu'il exécute.

8- Le fort de Frontenac, 1678. La Salle fait étendre son privilège.

Cette extension de pouvoir est cause que l'étude qui viendra après celle-ci aura pour titre: La Salle dans l'Ouest en 1678-83.

9-Médailles de Frontenac et de Montmorency. Etude historique. Par M. Ernest Myrand, présenté par M. L. J. Fréchette.

6-Un Evêque patriote: Henri-Marie du Breil de Pontbriand, évêque de Québec, d'après sa Correspondance. Par l'abbé Gosselin, Docteur en Lettres.

7-Le progrès industriel de la Province de Québec. Par M. Errol Bou-chette, (présenté par M. Léon Gérin).

8-L'effet de la révolution industrielle sur les conditions économiques de la Province de Québec. II.-L'aptitude des Canadiens-français à l'industrie. III.-L'enseignement technique. IV.-Le prêt industriel.

L'ECOSSE ET L'EGLISE CATHOLIQUE A LA FIN DU 19^È SIECLE

A l'exception de la Norvège et de la Suède, il n'y avait aucun pays en Europe où, selon toutes les apparences, l'Eglise catholique avait le moins de chances de revivre que l'Ecosse, quoique, dans maintes places fortes des montagnes, grand nombre de vigoureux Highlanders gardaient encore la vieille foi.

Partout ailleurs, on semblait ignorer que la religion catholique romaine avait été autrefois la religion des habitants du pays. On ne peut guère se figurer maintenant le préjugé qui existait à Glasgow, par exemple, pendant la première moitié du siècle contre tout ce qui était catholique, les moines et les nonnes en particulier. Il pouvait bien y avoir quelques catholiques dans cette ville, mais leur existence était ignorée.

Le Très Révérend Alexandre Bisset raconte que, lorsqu'il vint se fixer à Nairn, où il ne put trouver que le plus pauvre des logements dans une rue écartée de la ville, des regards chargés de colère le suivaient chaque fois qu'il sortait pour exercer son ministère. A voir l'agitation qui suivit l'adoption de l'Acte d'Emancipation et le retour des Bénédictins en cette localité, où ils élevèrent un monastère, un observateur impartial aurait pu croire que les fondements mêmes de l'ordre et de la foi étaient renversés, que la fin de toutes choses allait arriver.

Cela n'empêcha pas les catholiques d'augmenter en nombre et en influence; des églises et des écoles furent fondées, à tel point, qu'en 1878, le pape Léon XIII avait le bonheur de rétablir la Hiérarchie catholique en Ecosse.

La population catholique actuelle de

ce pays est d'environ 113,000. Ames. Il y a deux archidiocèses, St-André et Edimbourg, avec quatre sièges suffragants, Glasgow, qui se faisait remarquer par ses violents préjugés, a maintenant son évêque. On compte dans cette partie du Royaume-Uni 435 prêtres, dont 79 appartiennent à différents ordres religieux, tels que les Bénédictins, les Jésuites, les Rédemptoristes et les Passionnistes; partout on a construit des écoles, et de nombreuses communautés de femmes se dévouent à l'enseignement des jeunes filles.

A Blair, au collège St-Marie est attaché un séminaire ecclésiastique pour les six diocèses de l'Ecosse. On y forme un bon nombre de lévites, tant des enfants du sol que de jeunes et généreux Irlandais qui se destinent à l'exercice du ministère en ce pays.

Aujourd'hui, Glasgow, Edimbourg et Dundee possèdent une population catholique considérable et respectée; elle est plus disséminée dans les autres centres, mais tout indique que les temps sont proches où le peuple sera mûr pour le retour à la foi de ses ancêtres.

Fait curieux et qu'il convient de mentionner ici: le dernier descendant direct de John Knox, qui a tant contribué à détacher l'Ecosse de la vaine Foi, embrassa le catholicisme et vint de se faire prêtre à l'Université de Notre-Dame, dans l'Indiana.

A. G.

Le correspondant du "Soleil" à Ottawa, semble certain que le successeur de feu le juge King à la Cour Suprême, sera Sir Louis Davies.

Dans ce cas, le successeur de Sir Louis sera probablement M. Emmerson ou M. D. C. Fraser. Il y a bien M. Costigan qui a des aspirations, mais le parti libéral surtout dans le Nouveau-Brunswick ne lui est pas favorable.

M. Bourassa a insinué des choses très graves contre son parti hier. Le député de Labelle a donné à entendre que tout en refusant d'exprimer une opinion et de guider la chambre sur la ratification du contrat projeté entre le Great Northern et le Manitoba, ses agents insistent prudemment auprès des députés que c'est une question de parti et qu'il faut voter en conséquence. Et personne ne paraît avoir contredit M. Bourassa.

Cette tactique est indigne d'un gouvernement tant soit peu fort et elle suggère une faiblesse déplorable, de la part de M. Laurier.

Il est évident qu'il y a dissension au sein du cabinet sur cette question et que le premier ministre n'a pas le prestige ou la volonté d'affirmer catégoriquement son opinion.

Peut-être aussi, y aurait-il danger de quelque révélation à prendre parti d'un côté ou de l'autre.

L'argent dont on a inondé le pays aux dernières élections venait de quelque part.

CHRONIQUE DES IDEES

La Nation Canadienne

On parle beaucoup dans les journaux et revues du Canada, de l'avenir de notre beau pays au point de vue économique et social, on s'efforce à cerner les forces puissantes de progrès intellectuel et moral, un signe de prédestination que de croire en Dieu et en soi-même.

Or la nation Canadienne, comme l'a si bien dit un de nos écrivains, "a une âme, s'est formée lentement, façonnée par la tradition, fortifiée par l'épreuve, traversée par le souffle de tous ceux, et ils sont nombreux, qui, sur ce sol béni ont fait vaillamment leur devoir, ont accompli cette somme sacrée de dévouements et de sacrifices sociaux."

L'histoire, nous dit un philosophe, n'est pas visible dans le temps où elle se fait, ni connu alors de ceux qui la font. Il y a dans le passé des éléments que l'on ne peut exclure du présent; le présent est plein de germes ignorés que l'on ne peut exclure de l'avenir. Ainsi, il est difficile quelquefois de trouver une notion de prendre parti entre une moitié de son âme retenu par le passé et l'autre entraînée vers l'avenir.

A l'exemple de ce petit peuple acadien, dont un de ses historiens traçait un beau portrait social: "Soyons un peuple de mœurs simples, honnêtes et laborieuses, les haines et divisions étant prévenues; tant que de nature, tous les membres de la nation, unissant et s'aimant dans la paix et le bonheur, se seraient l'âge d'or de la civilisation chrétienne en Canada, qui s'honorait à juste titre de cette pratique fervente que dans tout noble cœur Dieu met pour la patrie!" D'autant plus que la vraie civilisation embrasse l'ensemble des intérêts matériels, moraux et religieux.

S'il est vrai que les différentes races répandues sur la surface du globe sont des antagonistes pacifiques nécessaires au progrès et à l'expansion des peuples, nous Canadiens sans distinctions, personnalités ou beau patriotisme de race, qui peut s'étendre sur les territoires les plus distants, nous ne saurions être les plus indépendants, puisque il est la conséquence des forces acquises."

Ayons donc foi en l'avenir. A ceux qui trouveraient étrange notre attachement séculaire à notre langue, nos institutions et nos lois, citons les éloges de lord Grandville à l'adresse des Canadiens:

"Selon moi, dit-il, cet attachement, il est fondé sur quelque chose de plus élevé que la raison, sur les sentiments les plus nobles du cœur humain et de s'être attaché à conserver dans une pureté, le grand idiome qui est entré pour une si large part dans la conformation de la langue anglaise, c'est leur honneur et c'est aussi leur gloire."

D'ailleurs, suivant un grand juriste canadien, "le régime imposé par la France au Canada, était au point de vue politique

COGNAC

Otard, Dupuy & Cie.

Etabli en 1795.

N'expédie que les meilleurs Brandies. Ils sont remarquables par leur pureté, leur suave arôme et leur excellence générale.

En vente chez tous les Epiciers détailliers de 1ère classe.

DANS LE GROS:

Chez MATHIEU FRERES.

un régime déplorable: mais au point de

vue social, il était surtout propre à développer le caractère national de ses habitants, à en faire une société homogène et vigoureusement constituée.

Déjà on l'a heureusement proposé, nous devons profiter de la célébration de la fête de la St-Jean-Baptiste de 1901, pour faire un retour sur nous-mêmes, pour passer en revue les forces vitales de la nation; regarder le chemin parcouru et la route semée d'écueils et pleine de promesses, qu'il nous reste à faire.

Si nous nous comptons, si nous passons ainsi en revue de nos forces, ce ne sera donc pas pour nous écrier, comme les gladiateurs romains défilant devant la loge impériale: "Mortui te salutem!" Ceux qui vont mourir te saluent! Mais bien pour entendre le vif peuple canadien, entonner l'hymne populaire: "O Canada, mon pays, mes amours!" que répercuteront longtemps encore les échos laurétiques.

J. S. L.

Mai, 1901.

Inépuisable

Un avocat plaide depuis plusieurs heures.

Durand, qui est à l'audience, paraît épuisé.

"C'est vraiment admirable, finit-il par dire, la encore de la salive, après avoir bavé sur tout le monde!"

A Charenton

Un émile de Jean Hiroux comparait devant la cour d'assises. Il a tué son père et sa mère, sa condamnation est certaine.

Suivant l'usage, le président demande à l'accusé s'il n'a rien à ajouter pour sa défense.

"Non, monsieur le président; j'ai seulement une prière à adresser à la cour."

"Laquelle?"

"C'est, après mon exécution, d'être enterré à Charenton."

"Pourquoi?"

"C'est parce que j'ai demandé de demander le président, surpris."

"C'est bête! Puisque j'aurai perdu la tête!"

Gaîtés électorales

Les candidats se démenent plus que jamais dans les circonscriptions en ballottage.

Après un tas de belles paroles, l'un d'eux prenait congé d'un électeur influent, qu'il avait invité à dîner, et à qui, au dessert, il avait promis un verre de tabac dès le lendemain du scrutin électoral.

Un ami du candidat, quelque peu sceptique, qui avait tout entendu, ajouta d'un ton gouailleur en tendant un étui de tabac à l'électeur:

"En attendant votre verre de tabac, et comme, comme, prenez donc un cigare."

Lui dans une feuille de province qui annonce une prochaine élection au conseil municipal.

"Notre candidat se présentera au conseil sur le terrain du gaz et des ordures, ne pouvant choisir un meilleur terrain électoral."

VISITE PASTORALE

A Saint-Ignace-des-Sauies (Willow Bunch) du 25 avril au 2 mai.

(Du "Manitoba")

Le 25 avril Mgr l'Archevêque a fait la visite pastorale de la mission de St-Ignace-des-Sauies (Willow Bunch) desservie par le Révérend Père St-Germain, O. M. I.

Cette localité est située à 550 milles de Saint-Boniface, dans le diocèse de ce nom et dans les Territoires du Nord-Ouest (Territoire d'Assiniboia).

Après 12 heures de chemin de fer Mgr l'Archevêque est arrivé à Moose-Jaw (Manitoba) à 10 heures du soir, accompagné du Révérend Père Priusque Magnan, O. M. I. supérieur de Qu'Appelle, et de M. l'abbé A. Béliveau, secrétaire.

Il a fallu faire un trajet de 90 milles en voiture et "camper sur la prairie" toute courte d'une neige épaisse de six pouces, à la suite d'une tempête qui a sévi soudain dans ces régions où l'herbe commence cependant à reverdir. Mais avec deux bons moutons pour guides, il n'y avait pas de quoi se plaindre; les moutons ne sont-ils pas les meilleurs voyageurs du monde?

Ils appellent les Canadiens nouveaux venus et maladroits "Des mangeurs de lard". La population a reçu le premier bonjour avec beaucoup d'enthousiasme; 42 personnes, enfants et adultes ont été confirmés. Ce sont des moutons qui sont venus chercher leur archevêque et qui l'ont reconduit.

Un paroissien a lu une bien belle adresse à l'issue de la messe, le dimanche.

église en pierre et déjà de généreuses souscriptions ont été payées. La population gagne facilement de l'argent, et sa foi vive donne l'espoir que l'œuvre de la nation; regarder le chemin parcouru et la route semée d'écueils et pleine de promesses, qu'il nous reste à faire.

Au retour de Saint-Ignace-des-Sauies, le 2 mai, Monseigneur est venu rendre visite au Très Révérend Don Benoit, dangereusement malade à l'hôpital de Saint-Boniface; cette visite a reconforté le distingué malade dont la vie précaire sera conservée, nous l'espérons, à ses fils spirituels et à sa diocèse de St-Boniface auquel il a rendu des services éminents par sa science, et sa piété et son énergie indomptable pour la colonisation du pays.

Monseigneur l'Archevêque est parti le lendemain 3 mai pour la nouvelle colonie de Notre-Dame de la Salette, desservie par le Révérend Père Morand, de la congrégation de ce nom. Cette mission est située à 18 milles de la station d'Arcola. C'est la première fois qu'un évêque visite cette région nouvelle et fertile où affluent des Canadiens venus surtout des Etats-Unis.

Il y a encore des "homesteads" à prendre non loin de là, sur une autre ligne du chemin de Moose-Jaw, à Estevan, tout près d'une station appelée Macoun; mais il n'y a qu'à se presser. Les colons Anglais et autres ne perdent pas de temps. Ils viennent des Etats-Unis et d'Angleterre. Quant à ceux des Etats-Unis? Sans doute ils attendent qu'il soit trop tard? S'adresser pour renseignements à MM. Geley et Roy, agents d'immigration à Winnipeg, ou au Révérend Père Morand, Alma, Assa, N. W. T.

Les Russes ont l'œil

Les Pianos sont meilleur marché qu'ailleurs chez

W. H. LEACH,
No. 2440 RUE STE-CATHERINE

(Entre Stanley et Drummond)

Conditions: Argent comptant ou par paiements, à la satisfaction des acheteurs.
Pianos échangés.

LE COMMERCE DE LA JAMAÏQUE

Son caractère général -- L'exportation devient plus considérable -- Les grands marchés: Angleterre et Etats-Unis.

New-York, 14. — Comme d'autres colonies appartenant au même groupe, et en vertu du principe qu'on finit toujours par s'adapter aux nouvelles conditions d'existence qui vous sont imposées par le transformisme, la Jamaïque se remet enfin du coup terrible qu'elle avait reçu, en même temps que les autres Antilles, lors du triomphe du sucre de betterave sur le sucre de canne.

Son commerce extérieur est en progrès. Pendant le dernier exercice, l'importation s'est élevée à 45,171,625 francs et l'exportation à 46,701,375 francs.

L'exportation reprend le pas sur l'importation, pas qu'elle avait perdu depuis l'exercice 1896-1897, de sorte que la production, qui a retrouvé son alimentation naturelle, pourra maintenant se développer rapidement.

En 1899-1900, la Jamaïque a exporté pour 15,087,000 francs de bananes, 5,877,675 francs de sucre, 4,339,050 francs de piment, 3,269,150 francs de rhums, 1,949,275 francs de bois de campêche, 1,515,375 francs de gingembre, 1,508,075 francs de cacao, et 1,350,875 francs de noix de coco.

LE MYSTERIEUX ORIENT

Récite-t-il de nouvelles tempêtes? — Ménélik accumule des armes et des munitions

Londres, 14. — Un membre du Parlement, M. A. E. Pease, qui vient de rentrer d'Ethiopie, après avoir traversé l'abyssinisme et l'Afrique orientale anglaise, a été interviewé par un reporter du "Morning Leader".

D'après lui, l'alliance anglo-abyssinienne existe dans l'imaginaire des journalistes londoniens, le négus se soucie de l'Angleterre, qu'il accuse d'avoir poussé les Italiens à envahir ses territoires.

Par contre, le monarque est profondément reconnaissant à la France, qui a aidé l'abyssinisme à s'armer et à maintenir son indépendance, malgré les intrigues des agents anglais, l'influence fran-

çaise reste toute-puissante en Abyssinie. M. Pease s'alarme de la quantité prodigieuse d'armes que les Français importent par Djibouti. Officiellement, ces armes sont destinées aux Abyssins, mais il est certain que beaucoup de ces armes "s'égareront" en route et vont chez les Somaliens.

Le député anglais constate encore que le négus, depuis deux mois, accumule sans relâche des armes et des munitions dans les principales villes de son Empire. Le comte Lontieff est le principal agent abyssin dans cette affaire.

En retournant de l'intérieur vers la côte, M. Pease a croisé une caravane de trois cents chameaux, tous chargés de fusils destinés au comte Lontieff.

ENCORE UN "SCHEME"

L'Union des Abattoirs demande des concessions extraordinaires

L'opinion des avocats de la Ville sur la Taxe sur les machines

Dans une lettre adressée à la commission des finances, hier, M. Mullarkey, gérant de la Montréal Terminal Railway Co., se déclare disposé à payer l'impression du règlement autorisant cette compagnie à établir un réseau de voies électriques dans les rues de la ville.

La charte municipale exige que les règlements accordant certains privilèges à des particuliers soient imprimés aux frais de ces derniers. M. Mullarkey est le premier à qui cette disposition de la charte s'applique.

La question de la reconstruction de l'égout du bassin Elgin revient devant la commission des finances, à propos d'un rapport de la commission de la voirie, qui demande une somme de \$60,000 pour détourner le cours de cet égout. Le président déclare que le seul moyen d'obtenir les fonds nécessaires à ces travaux est de faire un emprunt. Le fonds de réserve ne peut être mis à contribution, pour les travaux de ce genre.

Le rapport est donc renvoyé à la commission de la voirie, qui devra elle-même trouver les moyens de construire l'égout en question.

On exprime cependant des doutes sur la responsabilité de la Ville en cette affaire. L'an dernier, les avocats ont exprimé l'opinion que la Ville n'était pas tenue de faire ces travaux, qui ne sont pas mentionnés dans le contrat en vertu duquel elle fournit un million de dollars pour l'amélioration du port. Ils ajoutaient, toutefois, que la Ville pouvait construire l'égout, seule ou avec le concours de la commission du port.

La commission des finances décide de rayer des livres de la ville une somme de \$9,900 qui lui est due d'exportations, d'après le rôle d'évaluation de 1891.

Le président fait remarquer que cette somme est répartie entre une douzaine de rues, et que les frais de collection dépasseraient de beaucoup le montant à percevoir.

Il reste un montant de \$80,000 à percevoir pour diverses autres exportations. On fera préparer de nouveaux rôles d'évaluation.

La commission siège à huis-clos pour

ENCORE UN "SCHEME"

L'Union des Abattoirs demande des concessions extraordinaires

L'opinion des avocats de la Ville sur la Taxe sur les machines

Dans une lettre adressée à la commission des finances, hier, M. Mullarkey, gérant de la Montréal Terminal Railway Co., se déclare disposé à payer l'impression du règlement autorisant cette compagnie à établir un réseau de voies électriques dans les rues de la ville.

La charte municipale exige que les règlements accordant certains privilèges à des particuliers soient imprimés aux frais de ces derniers. M. Mullarkey est le premier à qui cette disposition de la charte s'applique.

La question de la reconstruction de l'égout du bassin Elgin revient devant la commission des finances, à propos d'un rapport de la commission de la voirie, qui demande une somme de \$60,000 pour détourner le cours de cet égout. Le président déclare que le seul moyen d'obtenir les fonds nécessaires à ces travaux est de faire un emprunt. Le fonds de réserve ne peut être mis à contribution, pour les travaux de ce genre.

Le rapport est donc renvoyé à la commission de la voirie, qui devra elle-même trouver les moyens de construire l'égout en question.

On exprime cependant des doutes sur la responsabilité de la Ville en cette affaire. L'an dernier, les avocats ont exprimé l'opinion que la Ville n'était pas tenue de faire ces travaux, qui ne sont pas mentionnés dans le contrat en vertu duquel elle fournit un million de dollars pour l'amélioration du port. Ils ajoutaient, toutefois, que la Ville pouvait construire l'égout, seule ou avec le concours de la commission du port.

La commission des finances décide de rayer des livres de la ville une somme de \$9,900 qui lui est due d'exportations, d'après le rôle d'évaluation de 1891.

Le président fait remarquer que cette somme est répartie entre une douzaine de rues, et que les frais de collection dépasseraient de beaucoup le montant à percevoir.

Il reste un montant de \$80,000 à percevoir pour diverses autres exportations. On fera préparer de nouveaux rôles d'évaluation.

La commission siège à huis-clos pour

Réponses, 10, 20, et 40.
Les machines industrielles, outillage et arbres de couche, qui doivent être taxés comme immeubles, sont ceux qui servent à produire ou à recevoir la force motrice dans aucun endroit situé dans les limites de la cité.

Les machines industrielles comprennent celles qui sont destinées spécialement à l'industrie, soit commerciale, soit manufacturière, elles peuvent appartenir au propriétaire ou au locataire d'un immeuble et suivant le cas, elles doivent être cotisées au nom de l'un ou de l'autre d'après les renseignements obtenus, démontrant quel est le véritable propriétaire.

Par "machines industrielles" on entend tout instrument propre à communiquer le mouvement, ou à saisir et prendre, à mettre en jeu quelque agent, tel que le feu, l'air, l'eau, l'électricité et la vapeur, c'est aussi le nom donné à tout instrument ou à tout appareil, même le plus simple, dont l'industrie se sert.

Les cotisations, pour parvenir à la cotisation de tous biens ou immeubles imposables dans la cité, peuvent s'élancer de tous les renseignements qu'il leur est possible d'avoir, soit des contribuables, en général, ou de personnes expertes, afin de pouvoir bien distinguer quelles sont les machines industrielles qui servent uniquement à produire ou à recevoir la force motrice et quelle est la valeur.

Il en est de même pour l'outillage et les arbres de couche.

Signé,
L. J. ETHIER,
J. L. ARCHAMBAULT,
Avocats de la Cité.

Le bureau des cotisations a plein pouvoir d'agir conformément à cette opinion des avocats, et de prendre les juridictions.

DEMENTI FORMEL AU "SOLEIL"

La Compagnie Allan n'a nullement l'intention de quitter Montréal pour Québec

Le bruit ayant couru depuis quelques jours, que la Compagnie Allan avait l'intention de quitter le port de Montréal pour établir ses quartiers généraux à Québec, un reporter du "Journal" a interviewé M. R. M. Allan, le sujet.

"Il n'y a rien de vrai dans tous ces bruits", a déclaré M. Allan, et vous pouvez annoncer sans crainte qu'ils n'ont même pas une ombre de fondement.

"Nous ne savons qu'à bien plus lancer ce canard, car nous n'avons jamais voulu entendre, ni par nos actes, ni par nos paroles, que nous avions l'intention de quitter Montréal."

L'ECHEVIN LAMARCHE ELU PRESIDENT

De la nouvelle société d'Opéra-comique de Montréal

"Théâtre de l'Opéra-comique", tel est le titre définitivement adopté, hier soir, à l'assemblée générale des actionnaires de la nouvelle société d'Opéra-comique de Montréal, présidée par M. Lamarche, élu président, et MM. J. J. Billard, Payette, Boiron, Bilodeau, St-Jean et Lapointe, directeurs.

Nous souhaitons le plus grand succès artistique et financier à la société nouvelle.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

La prochaine séance d'inauguration de l'exposition des travaux des élèves de cette institution sera agrémentée par l'audition d'un solo, exécuté par Rosario, et par une autre exécution d'un des grands chœurs de l'Oratorio "Le Couronnement de David" de Mendelssohn.

Le conseil des arts et manufactures, qui se réunira le 22 mai, se réunira au cours de la soirée. On se demande si l'auditorium du Monument National sera assez vaste pour contenir la foule, qui, certainement, se fera un devoir de se rendre à la séance.

Le conseil des arts et manufactures, qui se réunira le 22 mai, se réunira au cours de la soirée. On se demande si l'auditorium du Monument National sera assez vaste pour contenir la foule, qui, certainement, se fera un devoir de se rendre à la séance.

FUNERAILLES DE M. AMBROISE PROVOST

Ancien maire de Varennes

Les paroissiens de Varennes assisteront en grand nombre aux funérailles de M. Ambroise Provost, qui eurent lieu samedi matin à l'église paroissiale.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Boivin, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Durois, Trudelle, comte diacre et sous-diacre.

La famille du défunt était représentée par MM. Alcibiade Provost, son fils, Amable Provost, Anselme Provost, de Belœil, Honoré Provost, de Verchères, Emory Provost et Téléphone Provost, marchand de la maison Provost & Baigné, de Montréal, ses frères, et Napoléon Mongeau, Azarie Choquet, Pierre Bédard et Charles Langlois, de Montréal, ses beaux-frères.

Remarqués encore: MM. Anacleto Chagnon, Louis Lussier, A. L. Massue, maire de la paroisse, A. Provost, maire du village, Dr. Duchesneau, A. L. de Martigny, notaire à Bécancour, de Verchères, H. Beauchamp, ancien marchand, H. Tourangeau, marchand, P. Blain, marchand, Philippe Choquet, Charles Beauchemin, Louis Provost, Amédée Choquet, avocat de Montréal, Louis Choquet, L. P. Geoffroy, avocat de Montréal, Azarie Dubois, Adélard Provost, Adélard Choquet, Damiens Choquet, Charles Messier, Xavier Gendron, Joseph Riou, Théophile Jodoin, J. B. Provost, etc.

M. Provost était le fils de ses œuvres.

Il débuta dans le commerce à Montréal, où il réussit à force de travail et d'énergie à amasser une petite fortune. Préférant la vie paisible à la campagne, il quitta la ville pour s'établir dans sa paroisse natale, sur une belle ferme, voisine de la maison paternelle.

C'est là qu'il passa le reste de ses jours. Bon chrétien, il fut aussi heureux dans l'agriculture que dans le commerce. Veuf depuis bientôt deux ans, il n'avait lui-même que cinquante-et-un ans, quand la maladie qui vient de lui enlever, le surprit il y a à peine huit jours.

M. Provost fut conseiller municipal et maire pendant plusieurs années, de la paroisse de Varennes. C'est dire qu'il sut s'acquitter de ses devoirs.

M. Provost était le beau-père de M. de Saint-Hélène, de la communauté des Sœurs Grises de Montréal. Il appartenait à une famille qui compte aussi plusieurs de ses membres, tant dans le clergé que dans les professions libérales, et se trouvait le cousin de M. l'abbé Provost, curé de l'église de l'Assomption, à Québec.

M. Provost, curé de l'Assomption, à Québec, était le cousin de M. l'abbé Provost, curé de l'Assomption, à Québec.

M. Provost, curé de l'Assomption, à Québec, était le cousin de M. l'abbé Provost, curé de l'Assomption, à Québec.

ENCORE UN "BLUFF" DE M. WALBANK

Il tient évidemment à effrayer la Montréal Power Co.

La Compagnie de Lachine entreprendrait bientôt la fabrication du Gaz

M. Walbank, gérant de la Compagnie de Lachine, annonce que cette compagnie a l'intention de se construire une usine génératrice au centre de la ville. Elle est actuellement en quête d'un emplacement convenable, et même elle l'aurait trouvé.

M. Walbank ajoute que la Compagnie de Lachine fera très certainement une offre pour l'éclairage de la ville, "et si cette dernière cherche réellement le meilleur marché possible, ajoute-t-il, la Lachine Hydraulique Co. est sûre d'obtenir l'entreprise."

Toute tentative de corruption à ce propos serait imputablement dénoncée, et les coupables traduits devant la justice.

A une assemblée qui doit avoir lieu dans quelques jours, les directeurs de la Compagnie de Lachine décideront peut-être d'entreprendre la fabrication du gaz d'éclairage, dans le but de faire concurrence à la Compagnie actuelle.

M. Walbank ne catégoriquement que la Compagnie de Lachine ait l'intention de fusionner avec aucune autre compagnie.

LES DOLEANCES DE M. MANN

Serviront pas de grand chose, si la Compagnie du Tramway veut construire une ligne sur la montagne

M. William Mann, président de la Compagnie du tramway de la montagne, a déclaré hier que cette Compagnie ne peut en aucune façon consentir à réduire à 5c le prix de ses billets d'aller et retour, en échange du renouvellement de privilège qui lui offre notre conseil municipal. La Compagnie est incapable de réduire ses taux de plus d'un cent.

A son avis, il est absurde de parler de 5c pour un billet de retour, et de 3c pour un billet simple. A ce compte, la Compagnie l'an dernier, aurait eu un déficit de \$700 et n'aurait pu payer un seul cent à ses actionnaires. Le capital placé dans l'entreprise est de \$58,000, et les recettes brutes ne sont que de \$7,000. Le placement n'est donc point si productif.

D'un autre côté, les échevins croient avoir à leur disposition plus d'un moyen d'amener la Compagnie à composition. Cette dernière aurait tout à perdre à démentir ces allégations, et le conseil j'y forcerait certainement, si elle ne veut pas accepter le marché qui lui est proposé. Il semble qu'elle consentira à tout plutôt que d'être réduite à cette extrémité.

On sait que la Compagnie du tramway a déjà proposé de construire une ligne jusqu'au sommet de la montagne. Ce projet n'a jamais été abandonné, il devient au contraire, plus réalisable que jamais. La construction de la ligne de la rue Guy est même un premier pas vers sa réalisation.

Il n'est pas impossible que la Compagnie du Tramway cède aux instances des membres du conseil et construise cette ligne dès cet été. Dans ce cas, le fonciériste ne serait plus d'aucune utilité et il n'y aurait plus aucune raison d'en tolérer l'exploitation.

L'ECHEVIN GALLERY CREATEUR DE PARCS

L'échevin Gallery vient d'obtenir du gouvernement fédéral la permission de convertir en parc public le triangle de terrain situé à l'ouest du pont Wellington, en face du square St-Patrice.

Ce terrain n'est actuellement qu'un quartier. En 1927, cependant, on peut en faire une place publique semblable au parc Gallery, situé à l'est du pont. Ce sera une amélioration qui ne coûtera pas cher.

On remarque que le quartier Saint-Amand a déjà le bain Gallery, ainsi baptisé parce que c'est grâce aux efforts de cet échevin qu'il a été construit.

UNE PERTE POUR LAVALTRIE

Lundi, le 29 avril dernier, la paroisse de Lavaltrie, perdait l'un de ses plus anciens et de ses plus distingués citoyens dans la personne de M. Joseph Edouard Mousseau, cultivateur, rentier.

Né à Berthier en 1825, M. Mousseau est mort après avoir fourni une longue et utile carrière.

Possédant une solide instruction, doué de beaucoup d'énergie et d'initiative, et désireux d'asseoir promptement son avenir, à l'âge de 24 ans il suivit le mouvement qui, vers 1850 envahit le pays un si grand nombre de jeunes gens, et émigra pour la Californie, à la recherche de l'or.

Grâce à sa sobriété, à son travail et à sa ténacité, il réalisa en peu de temps, dans les mines de l'ouest, un petit pécule, qu'il ramena avec lui.

Il se maria, et s'établit à Lavaltrie, dans une terre qui lui appartenait avec profit et qu'il a laissée en héritage à ses fils.

En 1861 à Mile Vaufray Hétu (Lavaltrie, sœur de M. le notaire Hétu, de Montréal), il eut de cette union dix-sept enfants, dont quatorze sont vivants ainsi que Madame Mousseau.

Tout à tour marguillier et maire de sa paroisse, il sut, dans l'occupation des diverses charges de confiance dont il fut honoré, se concilier l'amitié et l'affection de ses concitoyens.

Tous trouvaient en lui le conseiller sage et prudent, l'ami sincère, le citoyen modeste.

Les funérailles de M. Mousseau ont eu lieu à Lavaltrie le 2 mai courant, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis du défunt, et de citoyens de Lavaltrie et des paroisses voisines.

Le deuil était conduit par MM. Joseph-Edouard, Alexis, Emory, Zénon, et Gustave, ses fils, MM. Napoléon Giguère, Adolphe Hétu, et Aurélie Hétu, ses gendres, M. Atcheu Mousseau, de Berthier, son frère, et MM. L. O. Hétu et Antoine Hétu, ses beaux-frères.

MM. Ambroise Hétu et Pierre Hétu, de Saint-Sulpice, Louis Bosjoli, Norbert Robillard, Prime Giguère, et Joachim Chabaud, de Lavaltrie, tous amis intimes du défunt, portaient les coins du poêle.

La levée du corps a été présidée par M. l'abbé Hétu, curé de Lavaltrie. M. l'abbé Giguère, curé de l'Assomption, neveu du défunt, chanta le service, assisté de MM. Boisseau et Berthiaume, de l'Assomption.

Au chœur, remarquons: MM. les abbés Péroche, du Collège de l'Assomption, et Arneault, curé de Saint-Sulpice.

Les funérailles ont été célébrées à Lavaltrie, le 2 mai courant, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis du défunt, et de citoyens de Lavaltrie et des paroisses voisines.

Mariages et Banquets

Champagne Royal Sec

Est le Préféré du Public

Etabli en 1815.

IL POUSSE... IL POUSSE!

Le géant Beupré aurait grandi d'un pouce et demi depuis qu'il a quitté Montréal

"ENCOURAGEONS NOS INDUSTRIES"

Telle est la devise de la commission de l'aqueduc

Qui paie le charbon canadien plus qu'il ne vaut

Cohen & Son fournissent la plus grande partie du combustible

La commission de l'aqueduc a fait hier après-midi, plusieurs contrats pour la fourniture du charbon à ce service.

MM. Cohen & Son fournissent 6500 tonnes de charbon par semaine à la station hydraulique inférieure, au prix de \$3.70 la tonne.

Les mêmes soumissionnaires offrent de fournir du charbon américain pour \$3.75. L'échevin Robertson préfère donner de ce dernier charbon 25c par tonne de plus que le charbon canadien, mais la commission estime qu'il faut encourager l'industrie domestique.

La maison Cohen & Son fournira aussi 200 tonnes de charbon par semaine à la station hydraulique supérieure. Elle devra livrer 100 tonnes de ce charbon à la station même au prix de \$4.20 la tonne, et les cent autres tonnes à la cour de la rue du Grand Tronc, pour le service de la station hydraulique inférieure, au prix de \$3.70 la tonne.

Ces charbons sont destinés à la station hydraulique inférieure, au prix de \$3.70 la tonne, et les cent autres tonnes à la cour de la rue du Grand Tronc, pour le service de la station hydraulique inférieure, au prix de \$3.70 la tonne.

Candidat républicain à l'élection sénatoriale partielle dans le 2^e arrondissement, M. Cohen a été élu député à la législature de 1884. Il avait été réélu au renouvellement triennal du 5 janvier 1888 par 400 voix.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

La torture causée par la démangeaison et le chauffage intenses de l'eczéma en font une des affections les plus affligeantes et la présence des plaies vives qui résultent de gratter sous un traitement ordinaire, augmente la détresse du malade.

Pintes \$15.00
Chopine 16.00
Demiards, -- 1 douz.
de paniers . . . 5-50

Expéditeurs: ACKERMAN LAURANCE, St-Hilaire, - France.

N'importe quelle maison de gros vous fournira cette ligne si votre marchand ne l'a pas.

IL POUSSE... IL POUSSE!

Le géant Beupré aurait grandi d'un pouce et demi depuis qu'il a quitté Montréal

Le journal le "Globe", de Boston, qui a reçu la visite d'Edouard Beupré, le jeune homme qui a émerveillé les Montréalais, il y a quelques semaines, déclare que ce dernier mesure 7 pieds 9 1/2 pouces, ce qui tend à démontrer que le géant manitobain est plus long d'un pouce et demi depuis qu'il a quitté Montréal.

D'après le "Globe", de Boston, Beupré serait en quête d'une épouse.

Beupré, toutefois, n'est pas prêt à accepter la proposition. Aucune femme ne peut aspirer de venir à la prétendue de Beupré si elle ne mesure au moins 7 pieds.

On dit que les bords éloignés du lac Saint-Jean n'y sont pas étrangers. A Montréal, chaque femme aura son drapier et le plus modeste citoyen comme le capitaliste pourra prendre sa part de cette grande manifestation nationale.

SEANCE SPECIALE

A la demande de l'échevin Martineau, une assemblée du conseil sera convoquée pour lundi prochain. On y étudiera le projet de règlement déterminant les conditions de l'entrée du Montréal Terminal Railway dans la ville.

Mort du vice-président du Sénat français

New-York, 13. — Une dépêche de Paris annonce la mort de M. de Verninac, sénateur du Lot, vice-président du sénat.

M. de Verninac, né à Rochefort (Haute-Vienne) le 18 novembre 1811, était le fils de l'ancien ministre de la marine en 1848. Docteur

FINANCE & COMMERCE

MARCHÉ INACTIF ET LOURD

A l'exemple de Wall Street et du marché anglais, le marché local manque d'animation et les cours fléchissent.

Le "Street" est une forte exception.

Le Pacifique, le Richelieu et Ontario, le Montreal Power abandonnent de 1 à 3 1/4 points.

(Des bureaux du "Journal")

Mardi, 14 mai. Il semble que le marché de Wall Street, où l'on a constaté hier une nouvelle effervescence, soit maintenant plus calme et se rende mieux compte des chances de hausse et de baisse, qui peuvent ou devront influer sur ses déterminations et sur sa conduite à venir. Le débat continue autour du contrôle si convoité et si défendu du Northern Pacific, mais c'est aujourd'hui une affaire de bureau où l'on discute entre quatre-yeux sur le sort des porteurs d'obligations, et le marché, qui est sans contredit le plus puissant, maintes fois aujourd'hui que le jour qui a précédé la panique, le marché attend, ses nouveaux maîtres lui permettant de fléchir ou d'être fort à volonté.

Aujourd'hui il a été faible et à la baisse, mais sans excitation. Le marché local s'est moulé apparemment sur Wall Street et ses tendances ne varient guère: en général la cote est lourde et inactive et incapable de progrès.

Le "Street" néanmoins fait exception et déploie une vigueur considérable, en face d'une demande, qui s'affirme tous les jours. Les opérations sur ce titre ne sont pas nombreuses et sa progression rapide prouve que le stock flottant sur le marché est très restreint.

Le cours débuta ce matin à 282 et clôtura à 283 1/2, gagnant 1-1/4 sur hier et 400 actions seulement ayant changé de mains aujourd'hui.

Le Pacifique, qui a agi en sympathie avec New-York, a ouvert à 102, déclina rapidement à 103 et clôtura à 102 3/4, perdant 3-1/4 sur hier. Le titre a clôturé faible au pair à New-York.

Le Montreal Power s'est échangé de 97 à 98, clôturant à ce dernier niveau, soit un point au-dessous du dernier cours d'hier. On recherche toujours, comme placement les actions de la Montreal Light Heat & Power et près de 2,500 actions ont changé de mains aujourd'hui encore, cette valeur publique mettant complètement dans l'ombre les actions de la Royale et du Gaz, qui restent encore sur le marché et qui ne pourront que précéder davantage à l'avenir.

Le Richelieu et Ontario est calme et perd 1-1/4 sur hier à 117 1/2; le Toronto est soutenu à 109; le Cable à 184 3/4; le Twin City, est ferme à 75 1/2, ainsi que le Detroit Ry à 110.

Les cotes suivantes ont été spécialement établies de Londres, aujourd'hui, à M. L. J. Forget et Cie.

Grand-Tronc: 1re préf. 97 5-8; 2e, 51 5-8; 3e, 35 1-2.

Pacifique Canadien: 106.

Anacosta: 9 5-8.

BOURSE DE MONTREAL

M. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant:

VALEURS	14 Mai 12-30 a.m.	15 mai 3-00 p.m.	14 Mai 12-30 a.m.	15 mai 3-00 p.m.
Pacifique Canadien.....	109 1/2	109 1/2	109 1/2	109 1/2
Duluth Com.....	11	11	10 1/2	10 1/2
St. J. Ry. Montréal.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Trois-Rivières.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Toronto.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Halifax.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Lévis.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Saguenay.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Baie-Novelle.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Jacques.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Michel.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Roch.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Louis.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Jean.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Pierre.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Charles.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Joseph.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Basile.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Isidore.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Étienne.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-André.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Léon.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-Saint-Georges.....	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
St. J. Ry. Cap-S				

COURRIER de JOLIETTE

Fanfare—Accidents—Causes criminelles—Déclaration—Mariage—Processions.

(De notre correspondant)

14 mai 1901

L'excursion des membres du Sénat et de la Chambre des Communes a passé à Joliette, dimanche soir, vers 9 h 15 heures. Environ 100 excursionnistes étaient à bord. La gaieté la plus prononcée semblait régner sur les convois. Une foule d'environ 500 citoyens de Joliette étaient rendus à la gare pour saluer les excursionnistes à leur passage. La fanfare de la ville n'avait pas manqué de s'y rendre pour la circonstance et les instrumentistes firent entendre leurs plus beaux airs en l'honneur des visiteurs.

Comme nous l'avons publié, il y eut quelques discours de prononcé. Les assistants eurent ainsi le plaisir d'entendre M. Clément de Larivière, député de Provencher, M. J. A. Bruneau, député de Richelieu, et quelques autres, me dit-on.

M. Charles Babin, député de Joliette était à bord, mais il n'a rien dit à ses électeurs, pour les remercier de leur présence à cette heure avancée de la soirée. La différence n'est pas forte, qu'il parle ou ne parle pas.

Tout le monde remarqua avec plaisir les progrès étonnants faits par notre corps de musique. Les professeurs et directeurs, MM. Beaudoin, notaires, se dévouent énergiquement à la formation et à l'instruction de la fanfare, et ils ne trouvent chez eux des membres qui aident, assiduité, étude, bonne volonté, esprit de sacrifice pour répondre aux préceptes et aux exemples des maîtres et atteindre ainsi le but proposé.

Le conseil de ville, cependant, au nom de la corporation, reconnaît et remercie de si beaux et si prometteurs préceptes, va se montrer généreux envers la fanfare. Avant longtemps, il y aura un pavillon destiné à la fanfare, éclairé à la lumière électrique et qui sera érigé au centre de la Place Bourg.

Le terrain de ce square a été mesuré et divisé en allées, en plate-bandes, avec une lisière tout autour pour une plantation d'arbres d'ornement. Les autorités municipales sont chargées d'exécuter le projet du conseil et les travaux ont été commencés ce matin même.

C'est de cette plateforme que la fanfare Joliette fera entendre, durant les beaux jours de l'été, les morceaux choisis de son répertoire. Dès dimanche dernier, pas moins de 100 personnes se pressaient sur la place Lavallée, pour goûter de la belle musique donnée par nos jeunes amis, les membres de la fanfare. L'on peut juger du nombre de

GUERIT LES IVROGNES

Un remède remarquable que les ministres, les médecins, et tous ceux qui s'occupent de tempérance recommandent.

Se donne secrètement dans le café, le thé ou la nourriture, guérissant l'ivrogne sans qu'il s'en aperçoive.

Le remède s'envoie à tous gratis



Après plusieurs années de tentatives infructueuses, le Dr J. W. Haines a finalement réussi à assurer la sanction des professions pour son remède remarquable le Spécifique d'Or. Ce remède est moderne et sans goût, se donne dans le thé, le café, le lait ou la nourriture, de cette manière l'ivrogne en est inconscient. Son effet est remarquable, guérissant dans un laps de temps une courbe des cas les plus remarquables, guérissant les cas les plus invétérés sous le plus court délai.

Le Dr. Schimpelman, un théologien allemand de renom dit : « Il me fait plaisir de vous annoncer que plusieurs cas d'ivrognerie ont été guéris avec le Spécifique d'Or. La manière secrète de l'emploi est certainement un grand point en faveur de la tempérance. »

Le Dr. René Chabot, l'un des plus grands médecins dit : « Le Spécifique d'Or est le seul remède contre l'ivrognerie. Il ne laisse aucun mauvais effet, je l'ai très souvent prescrit à mes patients avec des résultats satisfaisants. »

Franklin Waters, renommé par ses conférences sur la tempérance dit : « L'ivrognerie ne peut pas obtenir le résultat merveilleux du Spécifique d'Or. Toutes les femmes devraient faire leur possible pour que le Spécifique d'Or soit sous leur main en temps opportun, elle peut le donner à leur mari sans qu'il s'en aperçoive, c'est un avantage considérable. »

Madame Irène Florence, Boite 138, Franklin, Warren Co. Ohio, dit : « Pendant plusieurs années, j'ai été en proie à la privation, à la disgrâce, à la misère, parce que mon mari était atteint de l'habitude de l'ivrognerie. Un jour on me parla de votre Spécifique, je m'en procurai, je le mélangai avec la nourriture et le café de mon mari, comme le remède est sans goût, inodore, il ne s'en aperçut de rien, et il se trouva guéri sans le savoir. Votre remède est vraiment merveilleux, j'ai désiré que les autres en profitent, aussi je m'empresse de vous envoyer ce témoignage. »

Envoyez votre nom, votre adresse au Dr. J. W. Haines, No 1032 Glenn bldg, Cincinnati, Ohio, et il vous enverra par la maille, gratis, un échantillon de ce remède ainsi que les directions, catalogues, témoignages nombreux de ceux qui ont été guéris et sauvés d'une vie de dégradation, de pauvreté extrême et de disgrâce.

L'ORIENT CONTRE L'OCCIDENT

Il se prépare là-bas une formidable coalition politique, à base religieuse, destinée à chasser les Européens du continent asiatique

Les chefs du brahmanisme, du bouddhisme et du mahométisme se sont donné la main

Saint-Petersbourg, 14. — D'après un sénateur russe, M. Tcherevansky, très versé dans les choses asiatiques, une nouvelle Triple-Alliance, dirigée contre l'Europe, est en voie de formation dans toute l'étendue de l'Asie. Le péril asiatique deviendrait le péril asiatique.

M. Tcherevansky affirme, de la façon la plus positive, que les prêtres et les chefs des trois grandes religions asiatiques, le brahmanisme, le bouddhisme et le mahométisme, se sont donné la main à la Mecque, se sont rendus, cette année, à la Cité sainte. En somme, plus de deux cents millions d'hommes, regroupés, se sont donné la main, et les victoires de la Turquie pendant sa

dernière guerre avec la Grèce, tant célébrées par les Derviches de l'Asie centrale et le brahmanisme, ont été les bases, comme par les Arabes du Désert, les Musulmans des Indes anglaises, principalement du Punjab, ont envoyé des présents et des hommages au sultan ; les Mahdistes et les Somalis continuent la guerre sainte contre l'Angleterre. Depuis la visite du shah à Constantinople, l'Islamisme a repris une nouvelle vigueur, les Persans, qui avaient abandonné depuis deux siècles le pèlerinage à la Mecque, se sont rendus, cette année, à la Cité sainte. En somme, plus de deux cents millions d'hommes, regroupés, se sont donné la main, et les victoires de la Turquie pendant sa

leur chef spirituel. « Il y a déjà eu cette année, fait remarquer en terminant M. Tcherevansky, des soulèvements simultanés dans plusieurs pays musulmans, notamment dans le Turkestan russe, dans le Punjab, dans le Sahara, sur la côte de la mer Rouge, et dans les Indes néerlandaises. Constantinople envoie des émissaires jusqu'en Chine, où le général Tchang-Pou-Chan proclame ouvertement son dévouement au sultan et se joint aux Boxers pour combattre les Européens. Cette entente générale est bien plus politique que religieuse, son but est d'affaiblir le continent asiatique du joug européen. »

Des 36 élèves encore vivants, 30 ont déjà répondu à l'invitation. MM. les abbés C. A. Lamarche et J. A. Fournier, respectivement président et secrétaire du comité d'organisation.

A la séance du conseil de Longueuil, lundi soir, le règlement concernant l'éclairage des maisons de la ville à l'électricité a été adopté en libre et en 2me délibération. Il s'agit d'un contrat, fait avec la Compagnie Royale Electrique, pour 20 ans, au taux de 3-4 de cent par heure, pour chaque lampe. Quand les revenus de la ville le permettront, les maisons seront également éclairées par l'électricité.

Les prix spécifiés au contrat sont les mêmes qu'à Montréal. Dans le cas où les prix de l'électricité viendraient à baisser dans l'avenir, la ville de Longueuil bénéficierait de la baisse, mais si les prix subissaient au contraire une hausse, elle n'affecterait pas les aux payés par la ville de Longueuil.

AU PALAIS DE JUSTICE

La Ville est condamnée à payer \$1300 à E. Friedlander, pour un accident arrivé à sa femme

MM. Armstrong et Préfontaine devant les tribunaux

COUR SUPERIEURE : JUGEMENTS

Joseph Lebevre vs le Juge. — Jugement pour \$115, montant d'un cheque.

Son Honneur le juge Davidson.

E. Friedlander vs la Cité de Montréal. — Demande en garantie, et The Sicily Asphaltum Paving Co., défenderesse en garantie. — Action maintenue pour \$1,300, et action en garantie renvoyée. Le tout avec dépens contre la Cité. Le demandeur réclamait \$1,999.99 de dommages pour de graves blessures que sa femme reçut en tombant, le 2 décembre 1899, sur le trottoir de la rue Bleury, vis-à-vis le No 204. Elle se fractura la jambe gauche dans sa chute. La Cité a appelé en garantie The Sicily Asphaltum Paving Co., qui par son contrat avec la Ville devait, prétend cette dernière, réparer le trottoir, dont le mauvais état fut la cause de l'accident. Se basant sur une des clauses du contrat allégué, donnant à la Ville le pouvoir de faire elle-même des réparations aux frais de la défenderesse en garantie, après avis de 24 heures, le tribunal a maintenu l'action contre la Ville.

Thomas Marks vs Dame Ann Shearer. — Action renvoyée.

Le demandeur, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de feu James C. Marks, son père, réclamait de la défenderesse, sa mère, la somme de \$1,000 en bons de la Puissance. La défenderesse a plaidé que ces bons lui appartenant. Le demandeur, ayant fait défaut, sa cause a été perdue.

H. S. MacDougall, ancien vs J. A. Warrington et J. N. Ross, ex-q. t. s. et les demandeurs contestants. — Contestation maintenue.

Devant l'hon. juge Lorange se déroula le procès de C. N. Armstrong, accusé de vol sacrilège dans l'église de St-Joseph, le 14 mai 1899. M. Préfontaine a acheté le chemin de fer Great Eastern, à une folle enchère, à Sorel, au prix de \$500, M. C. N. Armstrong prétend que M. Préfontaine a convenu de partager avec lui la propriété du chemin et d'acquiescer aux dettes de la Compagnie. Il évalue sa part à \$65,000 et poursuit M. Préfontaine en recouvrement de ce montant. Ce dernier nie que cet arrangement ait jamais existé.

FAILLITE

M. G. H. Dettels, confiseur au coin des rues Victoria et Ste-Catherine, a déposé son bilan à la demande de la Liquidation. Les principaux sont : E. Kahl, \$4,350 ; The Loyalman, \$1,000 ; S. 535 ; E. Scholes, \$507 ; G. S. Landon, \$500, environ \$10,000.

LA VENTE DES BOISSONS

M. le recorder Poirier fait une leçon aux violateurs de la loi

Devant le recorder Poirier, hier, s'ouvrait la cause, nommée C. N. Armstrong vs la Compagnie de la Boisson, accusée d'avoir vendu de la boisson dimanche dernier à un motel du "Corinthian".

Le demandeur, un nommé William Holmes, accusé d'avoir été surpris en train de vendre de la boisson dimanche en dernier, a été condamné à \$30 d'amende et aux frais ou à un mois de prison.

Le recorder, en prononçant la sentence, a déclaré qu'il serait très sévère à l'avenir envers les hôteliers qui seraient surpris en train de vendre de la boisson le dimanche. Il leur retirera leur licence à la deuxième contravention, tout hôtelier qui aura été condamné une fois courra grand risque de ne pas avoir de licence l'année prochaine.

—Vers midi, hier, une borne-fontaine s'est brisée rue Saint-Denis, près de la rue Roy.

Plusieurs caves du voisinage ont été inondées.

M. Adolphe Normandin, receveur du marché Saint-Jean-Baptiste, est décédé hier matin, à l'âge de 67 ans.

M. Normandin avait été secrétaire de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste et receveur du marché, avant l'annexion.

M. J. R. McGowan, inspecteur général du corps "constabulaire" de Terrebonne, était à Montréal lundi. Il se rendait que les constabulaires de St-Pierre Miquelon font perdre chaque année \$250,000 au Canada, et des sommes considérables à Terre-Neuve.

—M. le docteur Fournier, président de l'Union Sainte-Cécile, ayant été obligé, vu son départ de Montréal, de donner sa démission comme directeur de l'Union Sainte-Cécile a été nommé à l'unanimité directeur honoraire de ce populaire corps de musiciens. A l'occasion de ce départ, qui coïncidait avec l'ouverture de la nouvelle salle de l'Union, les amis du docteur Fournier lui ont fait dimanche soir cadeau d'une bourse bien garnie.

—M. Arthur Perrin, commis chez M. Arbour, hôtelier, rue St-Laurent, a été victime d'un accident, avant-hier. Une bouteille d'eau gazeuse ayant fait explosion dans ses mains, il est l'auréole presque emporté et la main et le poignet lacerés. Le blessé a dû aller se faire panser à l'Hôpital Général.

—Le 23 mai prochain aura lieu le convention du 50ième cours du collège

Stockholm, Suède, 13. — Par un vote de 97 à 41, la première Chambre de la Diète a adopté, aujourd'hui, le bill de l'armée qui augmente le 6 mai, augmentant les subsides de 22,500,000 kronor, soit un total de 45,000,000 kronor.

L'armée suédoise

Stockholm, Suède, 13. — Par un vote de 97 à 41, la première Chambre de la Diète a adopté, aujourd'hui, le bill de l'armée qui augmente le 6 mai, augmentant les subsides de 22,500,000 kronor, soit un total de 45,000,000 kronor.

CARNET DE LA POLICE

—Un vieillard du nom de Renaud âgé de 65 ans, qui avait pris un coup de tron, est tombé sur le trottoir rue St-Paul, hier matin, et s'est infligé une large blessure à la tête. Conduit au poste, il a été pansé par le docteur Bouchard médecin de la police. Le recorder le trouvant assez puni, l'a renvoyé chez lui.

Les constables ont inauguré hier après-midi, au poste Central, leurs exercices de tir à la cible.

—Des inconnus ont brisé une glace à la devanture de l'épicerie Renaud, à l'angle des rues Ste-Elizabeth et vitré.

—Son honneur le juge Desnoyers rendra jugement mardi prochain dans la cause du nommé Cusson, du village de Laprairie, accusé de vol avec effraction au magasin de M. J. E. Michaud.

—Ovila Payette, de la rue Maison-neuve, pour vol de bicyclette, est condamné à deux mois de prison. Il a été arrêté par les détectives Giguère et Trudel.

—L'inspecteur Rogers, de la police provinciale d'Ontario, est parti hier pour Toronto, en compagnie du Comte de Toulouse-Lautour, forcé au pénitencier de St-Vincent de Paul. Le comte est assigné en qualité de témoin dans la cause de trois individus accusés de faux à Toronto.

—Louis Péron, un italien qui l'a quelques jours, a voulu se donner la mort, est sorti de l'hôpital. Il a comparu devant le magistrat pour répondre à l'accusation de tentative de suicide. Le procès a été remis à plus tard. En attendant Péron a été conduit en prison.

—Charles Rock, 73 ans, un récidiviste qui a passé les trois quarts de sa vie en prison, s'est reconnu coupable de vol de deux paquets, a été arrêté par les détectives O'Keefe et Riopel. Le prévenu a promis d'aller vivre en honnête homme au domicile de son fils, qui vient d'arriver de Chicago.

—Herménégilde Paquette, un récidiviste plus dangereux, a été arrêté par les détectives Samson et Coleman, sous soupçon de vol de deux paquets. Il a été arrêté par les détectives Samson et Coleman, sous soupçon de vol de deux paquets. Il a été arrêté par les détectives Samson et Coleman, sous soupçon de vol de deux paquets.

—M. Côté le connaissant, a fixé le tribunal sur ses antécédents. Paquette, finalement, a admis avoir été autrefois condamné à cinq ans de bagnes par le juge Desnoyers. Il a d'abord nié avoir volé les paquets, mais le magistrat Lafontaine ayant menacé de l'envoyer devant le juge Desnoyers, il a fait des déclarations ayant soustrait à l'hôtel "Grand Union", les objets trouvés en sa possession. Sentence plus tard.

—Le constable Dick a arrêté quatre mineurs, nommés Laberge, Trudeau et Bédard, sous l'inculpation de vol de cuivre à la briquetterie Sheppard, rue Papineau. Les jeunes prévenus se sont reconnus coupables. Bédard est aussi accusé de vol de quatre pelles à la Compagnie du Gaz.

—Le juge Choquet a envoyé aux assises les nommés M. H. Jones et John H. Duff, de Toronto, accusés d'avoir mis en circulation des circulaires relatives portant des attestations fausses, dignes de la fraude sur la "Compagnie Jones" dont il ne fait pas partie. Quoiqu'il ait été employé des membres de cette société commerciale, le juge n'a pas retenu d'autre bénéfice que la somme de \$100,000.

—Dans les dernières estimations budgétaires qui seront déposées, il y aura une indemnité considérable pour McKenzie et Mann, en dédommagement pour la résiliation du contrat du chemin de fer du Yukon.

—Le professeur Saunders et le major Gourdeau ont tenu pour l'île aux Sables, où ils ont tenu l'expérience de la plantation des arbres. On sait que toute tentative de ce genre a échoué jusqu'ici sur cette terre de désolation. Ils essaient le système de plantation qu'ils ont étudié l'an dernier en Bretagne.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

—M. Edmond Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine, a été victime d'un douloureux accident hier matin.

Monté sur un escabeau pour faire la vitrine, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs pieds. Dans sa chute, il s'est blessé assez grièvement au poignet, et il devra garder la chambre pendant quelques jours.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

—M. Edmond Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine, a été victime d'un douloureux accident hier matin.

Monté sur un escabeau pour faire la vitrine, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs pieds. Dans sa chute, il s'est blessé assez grièvement au poignet, et il devra garder la chambre pendant quelques jours.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

—M. Edmond Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine, a été victime d'un douloureux accident hier matin.

Monté sur un escabeau pour faire la vitrine, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs pieds. Dans sa chute, il s'est blessé assez grièvement au poignet, et il devra garder la chambre pendant quelques jours.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

—M. Edmond Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine, a été victime d'un douloureux accident hier matin.

Monté sur un escabeau pour faire la vitrine, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs pieds. Dans sa chute, il s'est blessé assez grièvement au poignet, et il devra garder la chambre pendant quelques jours.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

—M. Edmond Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine, a été victime d'un douloureux accident hier matin.

Monté sur un escabeau pour faire la vitrine, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs pieds. Dans sa chute, il s'est blessé assez grièvement au poignet, et il devra garder la chambre pendant quelques jours.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

—M. Edmond Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine, a été victime d'un douloureux accident hier matin.

Monté sur un escabeau pour faire la vitrine, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs pieds. Dans sa chute, il s'est blessé assez grièvement au poignet, et il devra garder la chambre pendant quelques jours.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

CARNET DE LA POLICE

—Un vieillard du nom de Renaud âgé de 65 ans, qui avait pris un coup de tron, est tombé sur le trottoir rue St-Paul, hier matin, et s'est infligé une large blessure à la tête. Conduit au poste, il a été pansé par le docteur Bouchard médecin de la police. Le recorder le trouvant assez puni, l'a renvoyé chez lui.

Les constables ont inauguré hier après-midi, au poste Central, leurs exercices de tir à la cible.

—Des inconnus ont brisé une glace à la devanture de l'épicerie Renaud, à l'angle des rues Ste-Elizabeth et vitré.

—Son honneur le juge Desnoyers rendra jugement mardi prochain dans la cause du nommé Cusson, du village de Laprairie, accusé de vol avec effraction au magasin de M. J. E. Michaud.

—Ovila Payette, de la rue Maison-neuve, pour vol de bicyclette, est condamné à deux mois de prison. Il a été arrêté par les détectives Giguère et Trudel.

—L'inspecteur Rogers, de la police provinciale d'Ontario, est parti hier pour Toronto, en compagnie du Comte de Toulouse-Lautour, forcé au pénitencier de St-Vincent de Paul. Le comte est assigné en qualité de témoin dans la cause de trois individus accusés de faux à Toronto.

—Louis Péron, un italien qui l'a quelques jours, a voulu se donner la mort, est sorti de l'hôpital. Il a comparu devant le magistrat pour répondre à l'accusation de tentative de suicide. Le procès a été remis à plus tard. En attendant Péron a été conduit en prison.

—Charles Rock, 73 ans, un récidiviste qui a passé les trois quarts de sa vie en prison, s'est reconnu coupable de vol de deux paquets, a été arrêté par les détectives O'Keefe et Riopel. Le prévenu a promis d'aller vivre en honnête homme au domicile de son fils, qui vient d'arriver de Chicago.

—Herménégilde Paquette, un récidiviste plus dangereux, a été arrêté par les détectives Samson et Coleman, sous soupçon de vol de deux paquets. Il a été arrêté par les détectives Samson et Coleman, sous soupçon de vol de deux paquets. Il a été arrêté par les détectives Samson et Coleman, sous soupçon de vol de deux paquets.

—M. Côté le connaissant, a fixé le tribunal sur ses antécédents. Paquette, finalement, a admis avoir été autrefois condamné à cinq ans de bagnes par le juge Desnoyers. Il a d'abord nié avoir volé les paquets, mais le magistrat Lafontaine ayant menacé de l'envoyer devant le juge Desnoyers, il a fait des déclarations ayant soustrait à l'hôtel "Grand Union", les objets trouvés en sa possession. Sentence plus tard.

—Le constable Dick a arrêté quatre mineurs, nommés Laberge, Trudeau et Bédard, sous l'inculpation de vol de cuivre à la briquetterie Sheppard, rue Papineau. Les jeunes prévenus se sont reconnus coupables. Bédard est aussi accusé de vol de quatre pelles à la Compagnie du Gaz.

—Le juge Choquet a envoyé aux assises les nommés M. H. Jones et John H. Duff, de Toronto, accusés d'avoir mis en circulation des circulaires relatives portant des attestations fausses, dignes de la fraude sur la "Compagnie Jones" dont il ne fait pas partie. Quoiqu'il ait été employé des membres de cette société commerciale, le juge n'a pas retenu d'autre bénéfice que la somme de \$100,000.

—Dans les dernières estimations budgétaires qui seront déposées, il y aura une indemnité considérable pour McKenzie et Mann, en dédommagement pour la résiliation du contrat du chemin de fer du Yukon.

—Le professeur Saunders et le major Gourdeau ont tenu pour l'île aux Sables, où ils ont tenu l'expérience de la plantation des arbres. On sait que toute tentative de ce genre a échoué jusqu'ici sur cette terre de désolation. Ils essaient le système de plantation qu'ils ont étudié l'an dernier en Bretagne.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

—M. Edmond Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine, a été victime d'un douloureux accident hier matin.

Monté sur un escabeau pour faire la vitrine, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs pieds. Dans sa chute, il s'est blessé assez grièvement au poignet, et il devra garder la chambre pendant quelques jours.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

—M. Edmond Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine, a été victime d'un douloureux accident hier matin.

Monté sur un escabeau pour faire la vitrine, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs pieds. Dans sa chute, il s'est blessé assez grièvement au poignet, et il devra garder la chambre pendant quelques jours.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

—M. Edmond Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine, a été victime d'un douloureux accident hier matin.

Monté sur un escabeau pour faire la vitrine, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs pieds. Dans sa chute, il s'est blessé assez grièvement au poignet, et il devra garder la chambre pendant quelques jours.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

—M. Edmond Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine, a été victime d'un douloureux accident hier matin.

Monté sur un escabeau pour faire la vitrine, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs pieds. Dans sa chute, il s'est blessé assez grièvement au poignet, et il devra garder la chambre pendant quelques jours.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

—M. Edmond Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine, a été victime d'un douloureux accident hier matin.

Monté sur un escabeau pour faire la vitrine, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs pieds. Dans sa chute, il s'est blessé assez grièvement au poignet, et il devra garder la chambre pendant quelques jours.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

—M. Edmond Archambault, marchand de musique, rue Ste-Catherine, a été victime d'un douloureux accident hier matin.

Monté sur un escabeau pour faire la vitrine, il perdit tout à coup l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs pieds. Dans sa chute, il s'est blessé assez grièvement au poignet, et il devra garder la chambre pendant quelques jours.

—Edouard Costello, accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche, a été acquitté.

CARNET DE LA POLICE

—Un vieillard du nom de Renaud âgé de 65 ans, qui avait pris un coup de tron, est tombé sur le trottoir rue St-Paul, hier matin, et s'est infligé une large blessure à la tête. Conduit au poste, il a été pansé par le docteur Bouchard médecin de la police. Le recorder le trouvant assez puni, l'a renvoyé chez lui.

Les constables ont inauguré hier après-midi, au poste Central, leurs exercices de tir à la cible.

—Des inconnus ont brisé une glace à la devanture de l'épicerie Renaud, à l'angle des rues Ste-Elizabeth et vitré.

—Son honneur le juge Desnoyers rendra jugement mardi prochain dans la cause du nommé Cusson, du village de Laprairie, accusé de vol avec effraction au magasin de M. J. E. Michaud.

—Ovila Payette, de la rue Maison-neuve, pour vol de bicyclette, est condamné à deux mois de prison. Il a été arrêté par les détectives Giguère et Trudel.

—L'inspecteur Rogers, de la police provinciale d'Ontario, est parti hier pour Toronto, en compagnie du Comte de Toulouse-Lautour, forcé au pénitencier de St-Vincent de Paul. Le comte est assigné en qualité de témoin dans la cause de trois individus accusés de faux à Toronto.

—Louis Péron, un italien qui l'a quelques jours, a voulu se donner la mort, est sorti de l'hôpital. Il a comparu devant le magistrat pour répondre à l'accusation de tentative de suicide. Le procès a été remis à plus tard. En attendant Péron a été conduit en prison.

—Charles Rock, 73 ans

Coupon de Prime

DONNANT DROIT A LA SERIE DES PRIMES DU "JOURNAL."

10 Coupons pour une Gravure 20 " " deux " 30 Coupons pour trois Gravures 40 " " quatre " 50 Coupons pour cinq Gravures

Les coupons ne sont pas numérotés et plusieurs coupons du même jour sont acceptés.

Primes du "Journal"

Le meilleur avantage offert au Canada! Cinq Grandes Gravures de Luxe (dont une en couleur), données en échange de cinquante coupons du JOURNAL. L'offre est valable jusqu'au premier juin. Hâtez-vous! La série à laquelle les cinquante coupons donnent droit comprend: "Le Matin de Paques", "La Madone de Siegel", "La Madone de Raphaël", "La Madone de Nicholas", "Saint-Antoine de Padoue de Murillo", "La Madone de Siegel" est en couleur, formant un chromo imitation de toile d'une grande valeur. Cette série suffit à orner un intérieur ordinaire et le fini du travail donne à ces gravures un prix particulier.

Tous nos compatriotes canadiens-français peuvent bénéficier

de cette offre exceptionnelle, en nous adressant les coupons requis, plus un timbre de deux centimes pour frais de poste.

NOTES AGENCES.—Nous avons des agents dans toutes les principales villes de la Province. Les coupons peuvent être échangés au bureau de nos agents. Pour les villes de Québec et Lévis, nos lecteurs peuvent échanger leurs coupons dans les dépôts de journaux ou au bureau de notre agent local, M. O. Plamondon, 89 rue Ste-Anne, Québec.

A Ottawa et Hull, les coupons peuvent également être échangés dans tous les dépôts, ainsi qu'à la place d'affaires de notre représentant, M. J. A. Patry, 63 rue Rideau, Ottawa.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Bureau météorologique, Toronto, 14, s. p. m.—Il fait chaud à présent dans tout le Nord-Ouest, et le temps est beau depuis la province d'Ontario jusqu'aux provinces maritimes, avec une perspective de devenir plus chaud.

Températures minima et maxima: — Victoria, 48-52; Calgary, 42-56; Edmonton, 46-58; Prince Albert, 50-74; Winnipeg, 56-68; Port-Arthur, 58-74; Pelly Sound, 48-50; Toronto, 12-26; Montréal, 45-50; Québec, 42-56; Halifax, 44-62.

Probabilité: — Vallée d'Ottawa et région de Montréal — Vents variables, légers à modérés, beau et un peu plus chaud.

Région de Québec et Gaspé — Vents d'ouest, peu de changement dans la température.

LES MAGASINS A RAYONS

Comment on les évalue à Montréal et à Toronto

Le juge McDougall, de Toronto, vient de rendre une décision qui affecte l'évaluation du magasin à rayons le plus considérable de cette ville, celui de T. Eaton & Co.

Le premier janvier, les cotisations avaient évalué la propriété comme suit: terrain, \$257,027; bâtiments, \$189,000; mobilier, \$200,000. L'Association des marchands détaillants, trouvant cette évaluation trop basse, en appela à la Cour de Révision, qui a fixé l'évaluation comme suit: terrain, \$297,166; bâtiment, \$237,715; mobilier, \$450,000, soit une augmentation totale de \$391,854. La Compagnie a porté sa cause devant le juge McDougall, qui a fixé les chiffres suivants: terrain \$292,132; bâtiment, \$175,077; mobilier, \$203,944, soit une réduction totale de \$391,728 sur les chiffres fixés par la Cour de Révision. D'après cette évaluation, le surplus des taxes à payer par la Compagnie est de \$750.

Comme on voit de même, tout est évalué aussi près que possible de la valeur réelle. Il n'en pas ainsi à Montréal, où un magasin à rayons n'aurait à payer, comme tous les autres magasins, que 7-12 pour cent sur le loyer annuel ou sur la valeur totale de la propriété.

MGR BRUCHESI ET LA MUTUALITE

L'Union St Joseph a décidé de se conformer à l'avis, au désir de Mgr Bruchesi qui dans une lettre circulaire a invité toutes les sociétés de secours mutuel à se réunir une fois l'an pour célébrer ensemble leur fête annuelle par une démonstration générale.

L'Union St Vincent s'est la première rendue au désir de Sa Grandeur en se joignant à l'Union St Joseph pour la fête de dimanche.

Le comité de l'Union St Joseph a adopté la résolution suivante: "Nous, officiers et membres de l'Union St Joseph de Montréal, offrons nos plus sincères remerciements aux sociétés-sœurs de Plattsburg, de Malone, de Québec et d'Ottawa, pour leur participation aux concours qu'ils nous ont donné, lors de la célébration de notre demi-siècle d'existence."

En outre, que tous ceux qui ont participé à notre fête reçoivent nos remerciements les plus enthousiastes."

LES ACIERIES DE SIDNEY

Sir William Van Horne est revenu hier matin de Sydney, Cap Breton où il était allé visiter les usines de la Dominion Iron & Steel Coy. en compagnie de M. J. Mac Ross, R. B. Angers et Elias Rogers.

Sir William est enchanté de son voyage. Les aciéries de Sydney, a-t-il dit, sont magnifiques. Elles ne sont inférieures à aucun établissement du genre. Quant à l'outillage et quant au site, elles ont l'avantage sur toutes les autres. Elles peuvent commander avec avantage aux marchés domestiques tout aussi bien qu'à ceux de l'étranger.

Les produits en sont excellents. Toutes les usines, l'exception de celle qui sera affectée à la fabrication des rails de chemins de fer, sont en opération.

Les perspectives sont encourageantes; car la Compagnie n'a pas déboursé qu'un capital relativement bas.

Sir William ne croit pas à la ruine ou à la faillite du gouvernement de Terrenceville impose un droit d'exportation sur le minerai de fer du district de Bellefleur. Ce serait une politique de clocher, qui empêcherait le développement des ressources minières de l'île.

A LA COMMISSION SCOLAIRE

Les Fabriciens de Ste-Brigitte acceptent les conditions de la Commission

La distribution des prix aura lieu les 21 et 22 juin, cette année, à cause de la célébration du 24

L'école Sarsfield est à moitié vide. Les écoles fermeront probablement le 24 mai

A la commission des écoles hier soir, la réclamation d'O'Brien, relativement à l'installation de certains cabinets, a été discutée, mais l'affaire est encore remise à plus tard.

Les fabriciens de Ste-Brigitte acceptent les conditions de la commission pour la cession de leur école. La principale condition est le paiement d'une annuité de \$3086.13 par la commission à la fabrique pendant 47 ans. Le contrat sera soumis aux avocats de la Commission qui feront leur rapport à la prochaine séance.

Les Frères du Sacré-Cœur, dont la Maison-Mère est à Arthabaska, annoncent qu'ils acceptent la direction de l'école St-Eusèbe.

Le comité de régie rapporte que M. Courtney, de l'école Sarsfield, est transféré à l'école Olier.

La distribution des prix aura lieu le 21 et 22 juin à cause de la grande fête nationale du 24.

La question des livres de prix est discutée. Les auteurs canadiens sont encouragés de préférence aux autres, on leur consacre \$173.83 pour l'achat de 366 volumes. Les œuvres de M. O. David figurent parmi les mieux prises.

Le rapport de M. l'inspecteur McGowan, pour la période comprise entre le 11 mars et le 23 avril 1901, montre le nombre des élèves inscrits dans chaque école, la moyenne de l'assistance pendant les mois où la visite a eu lieu, et la différence entre les écoles appartenant à la municipalité de Ste-Cunégonde.

Le résultat d'une question posée par M. Gallery que l'école Sarsfield a actuellement cinq classes vacantes sur 13, cela dépendrait du fait que la moitié des élèves de cette école appartiennent à la municipalité de Ste-Cunégonde.

LE RECENSEMENT COUTERA \$750,000

Et nous en connaissons le résultat au 1er juillet

M. Thomas Coté explique à un reporter du "Journal" sa position

M. Thomas Coté, commissaire-général du recensement de la province de Québec, est arrivé à Montréal hier soir. Il vient se rendre compte du travail fait dans les centres environnant Montréal.

M. Coté en notre ville pour lui demander quelques explications sur le salaire des recenseurs, qui a fait le sujet de tant de vives discussions depuis quelques jours.

—Je suis étonné, dit M. Coté, de ces réclamations. La loi du recensement portait en toutes lettres que le salaire "maximum" des recenseurs était de \$3 par jour, mais cette clause n'autorisait personne à espérer un tel gain.

—Mais, dit-il, le salaire de \$3 par jour, n'est pas le salaire réel, c'est le salaire nominal. Le salaire réel, c'est le salaire effectif, c'est le salaire qui est payé aux recenseurs.

—Le salaire nominal est de \$3 par jour, mais le salaire réel est de \$3.00 par jour, plus un pourcentage de 50 pour cent, soit \$4.50 par jour.

—Mais, dit-il, le salaire nominal est de \$3 par jour, mais le salaire réel est de \$3.00 par jour, plus un pourcentage de 50 pour cent, soit \$4.50 par jour.

—Mais, dit-il, le salaire nominal est de \$3 par jour, mais le salaire réel est de \$3.00 par jour, plus un pourcentage de 50 pour cent, soit \$4.50 par jour.

—Quant aux agents spéciaux engagés pour l'enregistrement de noms difficiles, ils rapportent au commissaire leur travail et ce travail est rémunéré selon sa valeur, à l'estimation des commissaires.

—Pourquoi n'avez-vous pas annoncé

AU CONSEIL DE ST-LOUIS

M. D. Salomon obtient l'entreprise de la confection des uniformes des pompiers et de la police

Les chaussures seront fabriquées par M. A. E. Latour

Et les Casquettes par M. Martin

Le Conseil municipal de Saint-Louis, s'est réuni hier soir sous la présidence du maire Gélina. Tous les échevins étaient présents et il s'est fait beaucoup de besogne.

La licence d'hôtel de Mme veuve LeFort a été transférée à M. Marchand.

A la demande de Louis Charbonneau, le Conseil a ordonné la préparation d'un plan pour l'expropriation d'une langue de terre cédée à la Ville, le long de la rue Saint-Laurent.

MM. Bastien et Valiquette recevront avis de compléter les travaux d'égouts qu'ils ont commencés sur les terrains de l'exposition.

On ne donnera qu'un étage à l'alle qui est en voie d'ajouter à l'hôtel de ville pour y loger le fourgon d'égouts que la municipalité vient d'acheter.

D. Salomon a obtenu l'entreprise de la confection des uniformes des pompiers et des agents de police, au prix de \$13 chacun.

Les chaussures seront fabriquées par M. A. Latour à \$3.25.

La fourniture des casquettes a été accordée à H. K. Martin au prix de \$2.70 pour celles des agents de police et de \$2.80 pour celles des pompiers.

M. A. Plamondon, fils du juge d'Arthabaska, vient d'être nommé inspecteur de douane à Montréal.

LES CHUTES SHAWINIGAN

Un procès qui éclaircit les origines de leur exploitation

M. Whitney, de Manchester, réclame \$2,000,000 du capital—M. Joyce, de Boston, aurait été le seul propriétaire des chutes

Une cause s'instruit en ce moment devant le tribunal de la Cour de la propriété d'une certaine partie du capital de la Shawinigan Water and Power Company. On s'attend à ce que le procès, qui est intenté par M. E. C. Whitney, de Manchester, N. H., à M. John J. Joyce, de Boston, et à M. N. Greenfield, C. R. de Montréal, la poursuite est en recouvrement de \$2,000,000 d'actions dans ladite compagnie d'une somme de \$33,333.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

M. Whitney dit qu'il retint, il y a quelques années, les services de M. Greenfield pour mener à bien l'organisation de la compagnie qui devait exploiter les chutes de Shawinigan. Il invita M. Joyce à s'intéresser à l'entreprise et, finalement, M. Whitney, M. Joyce et M. Greenfield devinrent associés.

COURRIER DU TRAVAIL

Nous aurons bientôt un collège du Travail à Montréal

Les cigariers cubains se font escorter par des agents de police—Troubles ouvriers très sérieux en Espagne—La milice est appelée sous les armes à Albany—On craint une grève sérieuse à Ottawa.

LE COLLEGE DU TRAVAIL

Les organisateurs du Collège du Travail de Montréal ont tenu leur première assemblée samedi après-midi, à la salle de l'Union St-Joseph.

Le conseil de la nouvelle institution sera composé comme suit: Chancour, H. J. McKay, président; F. Robarge, secrétaire; J. B. Mack, examinateur officiel; B. Rose, comité; S. Griffith, B. Sturberg, H. Rappaport, H. J. McKay et H. Cooperman.

Il n'y a que les membres des sociétés ouvrières qui pourront suivre les cours de ce collège, ou tout sera gratuit. Le Conseil donnera des diplômes suivant le mérite des candidats.

LES CIGARIERS ET LES TYPOS

Rien de nouveau à propos de la grève des typographes et des cigariers.

Les cigariers espagnols qui travaillent à la manufacture de Youngberg & Co., rue St-Maurice, vont prendre leurs repas sous l'escorte des agents du poste No 6, car ils craignent d'être violés par certains agents espagnols, qui ont proféré des menaces terribles contre eux.

ASSEMBLEE DES MENUISIERS

Les menuisiers ont tenu leur assemblée régulière hier soir à la salle de l'Etiquette Bleue, M. N. Arcand, vice-président de l'Union, occupait le fauteuil présidentiel.

Un bon nombre de nouveaux membres. Le trésorier rapporta qu'il a payé des bénéfices à 3 membres malades.

Les menuisiers syndiqués de Lowell, qui sont actuellement en grève, demandent leurs cotisations à l'Association, qui leur a refusé les offres alléchantes qui pourraient leur être faites pour les attirer là.

Une grande assemblée publique, à laquelle tous les menuisiers ont participé, pour mardi prochain, à la salle de l'Etiquette Bleue.

LES TONNELIERS

L'Union des Tonneliers s'est réunie, hier soir, à la salle des Chevaliers du Travail, sous la présidence de M. D. Verdon. Deux nouveaux membres ont été admis.

Le président a fait une allocution, au cours de laquelle il a montré les progrès accomplis par les ouvriers de la ville de Montréal en ces derniers temps.

Il a été décidé, à l'unanimité, d'établir les cotisations générales de l'Association à la salle des Chevaliers du Travail.

TROUBLES A SEVILLE

Hier, à Séville, Espagne, une troupe de grévistes est venue en contact avec la gendarmerie, essayant de forcer les ouvriers qui les ont remplacés à quitter l'ouvrage.

Un bon nombre de grévistes ont été blessés et la police a opéré 70 arrestations énormes.

LES COLPORTEURS DE FRUITS

L'Association des colporteurs de fruits de la ville de Montréal a décidé de prendre leur licence d'ici au 23 de mai courant.

Après cette date des procédures seront prises devant les tribunaux contre tout colporteur faisant le commerce de fruits sans licence.

Il y aura réunion des colporteurs de fruits le dimanche 20 du courant, à la salle Dionne, 1342 rue Ste-Catherine.

L'UNION DES MACHINISTES

Le 9 courant, a eu lieu l'installation des officiers de l'association des Mécaniciens, au Monument National.

Les officiers élus étaient les suivants: Richard Marchand, président; Henri Beauchamp, vice-président; Mat. Guindon, 2me vice-président; Et. Royer, trésorier; Alex. Bélair, secrétaire; Nestor Pepin, secrétaire financier; Félix Leclair, introducteur; Pontas, portier; Jos. Guindon, syndic; Léopold Gaudet, syndic; George Gauthier, syndic.

GREVE A FORT WAYNE, IND.

Fort Wayne, Ind., 14—125 Machinistes et apprentis, employés aux ateliers du chemin de fer de Wash, se sont mis en grève aujourd'hui.

Ils demandent la journée de 9 heures et une augmentation de salaire.

LE TRAVAIL EN FRANCE

La Direction du Travail ou le Département du Travail de France, vient de publier un rapport montrant les progrès du mouvement en faveur des unions ouvrières.

Il y a maintenant en France 2,685 syndicats ouvriers reconnus par la loi.

En 1884, il en avait 68; en 1890, 1,006; en 1894, 2,178 et en 1898, 2,361.

Le nombre total des membres agréés est aujourd'hui de 492,674. En 1884, on en comptait 463,448 et en 1890 139,692.

La majeure partie des sociétés, sont établies dans le département de la Seine, qui en compte 194. Le Rhône vient ensuite avec 157. Dans le département de la Seine, on compte 166,150 ouvriers syndiqués. Le Pas-de-Calais en compte 39,742.

Dans l'industrie de la charpente, on compte 311 organisations; dans celle de la construction, 253; la métallurgie, 226; la reliure, 171; le cuir, 166; le transport, 160; la filature, 129; la pierre, 95.

Les industries qui comptent le plus grand nombre d'ouvriers syndiqués sont la transport, avec 33,490; l'industrie textile, 33,970; la métallurgie, 23,510; la charpente, 21,463; la construction, 20,439; et le cuir, 18,792.

Les statistiques montrent que les femmes sont généralement réfractaires à l'idée d'union. Selon les derniers rapports, il n'y avait que 30,975 femmes syndiquées.

Le département de la Seine en compte 10,940; celui du Rhône, 1,695; celui de la Saône et Loire, 1,495; la Seine inférieure, 1,221; l'Isère, 1,209 et l'Inde, 1,198.

Il y a peu d'industries en France où des femmes seules sont employées. On compte entre autres 27 manufactures de cigares et cigarières, 7 manufactures d'allumettes, etc.

200 OUVRIERS EN GREVE A TORONTO

Toronto, 14—Environ deux cents ouvriers et machinistes aux chantiers maritimes se sont mis en grève ce soir en vue d'obtenir la journée de neuf heures à \$1.50.

Il n'y a actuellement pas d'échelle de

prix aux docks Bertram, Polson et Inglis. Les ouvriers se sont récemment constitués, et entendent imposer leurs prix. Les constructeurs ne semblent aucunement disposés à se rendre aux réclamations des grévistes.

Le travail des docks est en grande activité en ce moment et il est certain que le prolongement de la grève serait fort dommageable.

LES CHARPENTIERS D'OTTAWA

Ottawa, 14—Si les charpentiers et menuisiers ne reçoivent pas ce soir de leurs employeurs la réponse espérée, les manufactures auront piteuse mine demain. Les charpentiers et menuisiers ont demandé la journée de neuf heures et une augmentation de 20 pour cent dans les salaires. La guerre affectera 300 ouvriers et sept manufactures.

LA GREVE D'ALBANY

La compagnie du Tramway électrique d'Albany, N. Y., entend imposer le ployer des ouvriers non syndiqués. Le premier tramway est sorti de la remise peu après 10 heures en présence d'une foule de plus de 2,000 hommes, femmes et enfants, qui hurlaient des injures à l'adresse du garde-moteur et du conducteur. Deux agents de police prirent place sur le devant du tramway et deux autres à l'arrière, tandis qu'une escouade de policiers à cheval se plaça derrière le tramway. Le tramway s'est dirigé lentement vers la basse ville, au milieu des cris et des vociférations des manifestants. Des pelotons de police à cheval ont été placés aux coins de rue. Il n'y avait pas de voyageurs dans le véhicule et tous les chais étaient arrivés enlevés.

À la remise, la police a arrêté cinq émeutiers, mais les autres ont refusé de quitter la voie.

Une demi-heure après le départ du premier tramway, on en fit sortir un autre. Cette fois, la police ne put malheureusement pas empêcher les émeutiers de triser la poignée du tramway. Les policiers jouèrent du bâton, mais en vain. Les manifestants frappèrent le garde-moteur et le conducteur, plusieurs fois à la tête, jusqu'à ce qu'ils fussent hors de connaissance. Deux émeutiers se saisirent du trolley et le cassèrent. Le tramway a été mis hors d'usage, puis la foule s'est retirée en poussant des hurlements. La police a arrêté quatre ou cinq manifestants.

Le premier tramway sorti de la remise a fait plusieurs voyages à la haute ville et à la